

Aalbeke – Bondues – Bousbecque – Halluin
Linselles – Menin – Mouvaux – Neuville en Ferrain
Reckem – Roncq – Tourcoing

HISTOIRE DE RECKEM

Abbé Alphonse-Marie Coulon

(augmentée de la table des patronymes, de notes et
de son complément)

<http://www.lillechatellenie.fr>

Ce livre a été édité en 1878 par l'abbé Alphonse-Marie Coulon (1847-1927). Ce prêtre originaire de Mouscron occupa deux postes, l'un comme vicaire à Reckem, l'autre comme curé au Mont d'Halluin où il termina sa vie. Il écrivit plusieurs livres d'histoire et de religion dont des histoires locales: Reckem, Dadizeele, Wevelghem, Mouscron, Roncq et Halluin.

Ce livre est une partie d'un opusculé "Une société ouvrière catholique. Histoire des cinq premières années de la Société Saint-Joseph à Reckem". Un complément à cette histoire a été édité en 1881 dans "Bénédiction de la chapelle St Joseph à Reckem", chapelle construite avec l'argent de la vente du premier ouvrage. Cette deuxième partie a été ajoutée à la fin du présent document.

J'ai numérisé le livre et, par un procédé de reconnaissance de caractères, retranscrit la totalité sur traitement de texte. Diffusé ensuite au format PDF qui permet de conserver la mise en pages telle qu'à l'origine.

Malgré l'automatisation de la tâche et la relecture de l'ouvrage il est possible que des fautes de "frappe" subsistent. Si vous en rencontrez faites-le moi savoir : christophe@lillechatellenie.fr. Je vous enverrai le fichier corrigé en retour. Sachez aussi que tout livre d'histoire est susceptible de comporter des erreurs d'interprétation, de lecture ou de prises de notes par l'auteur.

Le but de cette publication est la diffusion au plus grand nombre de livres anciens et rares concernant l'histoire locale. Ces ouvrages sont aujourd'hui libres de droits puisque leur auteur est décédé depuis plus de 70 ans. Vous pouvez donc rediffuser ce document sans limite.

Christophe Yernaux

Ce livre, ô mes très chers sociétaires, est donc un monument élevé à votre courage et à votre piété. J'aurais voulu avoir plus de talent et plus de temps pour le mettre à la hauteur de vos mérites. Mais tout humble qu'il est, ce livre est pour vous un souvenir précieux de faits signalés dont vous fûtes les héros. Pour les membres futurs de la Société, il sera un miroir éclatant où ils verront le courage et la piété de leurs devanciers, et par suite le courage et la piété qu'ils doivent avoir.

Prenez ce livre que je vous offre, ô mes bien-aimés sociétaires, conservez-le religieusement parmi les archives de votre famille, lisez-le, de temps en temps, surtout (ce qu'à Dieu ne plaise) quand vous sentirez l'amour pour votre Société s'affaiblir en vous, et je puis vous certifier que la lecture de ces pages vous retrempera dans un nouveau zèle pour votre société, qui sera pour un grand nombre, l'arche de salut et la porte du Ciel.

On : aperçu : sur : le : passé : de : Reckem

LE VILLAGE.

RECKEM est un charmant village situé au sud de la Flandre occidentale, entre Mouscron et Menin. Il est sillonné par deux cours d'eau dont l'un, le ruisseau de l'anguille, *de Palingbeke*, atteint dans les crues d'eau une largeur de 5 à 6 mètres. Ce ruisseau traverse deux fois à un demi-kilomètre d'intervalle, non loin de l'église, le pavé de Mouscron à Menin, et l'on raconte encore de jolies histoires arrivées avant la construction de ce pavé, qui date de 1848, lorsqu'après de fortes pluies les habitants, se rendant à la messe du dimanche, le passaient sur des chariots.

Deux collines, le mont Triloi et le mont Castert ornent le village et offrent de riantes perspectives. Ce dernier s'élève à 60 mètres au-dessus du niveau de la mer et a sur son sommet deux moulins que l'on voit de loin comme perchés dans les nues. Il y avait déjà des moulins en cet endroit en 1643. Le mont Castert s'étend sur Mouscron, mais il a cependant son point culminant et les deux moulins sur le territoire de Reckem. Plusieurs croient que ce mont était habité du temps de César par les Centrons et que de là serait venu le nom de Mouscron, le mont des Centrons, *mons Centronum*. Ce qui le fait supposer, c'est

un diplôme par lequel l'Empereur Othon le Grand en 944 fait don à l'église de Notre-Dame à Cambrai de la dîme de Mons Centronum situé dans le Courtraisis.

Pour ce qui concerne l'origine et la signification du nom de Reckem, qui anciennement s'écrivait Rechem, voici l'opinion la plus vraisemblable: Reckem, ainsi que Reckheim dans le Limbourg, est un composé du mot flamand *hem*, demeure, et de *Rick*, ancien diminutif de Rigobert. Reckem veut donc dire: la demeure de Rigobert.

On parle à Reckem le flamand et le wallon, au moins depuis 1632. Le flamand a. dominé de 1632 à 1750; le wallon eut le dessus de 1750 jusqu'à l'époque actuelle, où le flamand semble redevenir prédominant par suite de l'émigration ouvrière des Flandres vers les frontières de France.

La superficie du village est de 818 hectares.

Je n'ai point de relevés anciens pour la population de Reckem. Un recensement fait après les Pâques de l'an 1772 donne un total de 1352 habitants ainsi répartis:

Communians	980
Hérétiques	7
Enfants non Communians	365

Un recensement fait en 1797 indique:

825 au-dessus de 12 ans.

358 au-dessous de 12 ans.

Total 1183

Un recensement fait en 1806 fournit les résultats suivants:

	<i>Place</i>	<i>Castert</i>	<i>Triloi</i>	<i>Total</i>
Maisons	121	110	91	322
	-----	-----	-----	-----
Garçons	157	188	136	481
Filles	143	181	126	450
Hommes	82	105	62	249
Femmes	81	102	62	245
Veufs	12	9	14	35
Veuves	29	17	11	54
	-----	-----	-----	-----
Total	501	602	411	1514

Le recensement de 1866 donne 2310 habitants. Celui de 1876 accuse 2541 habitants.

La population de la paroisse n'est pas la même que celle du village. Voici les deux causes de cette différence: 427 habitants de Reckem contribuèrent avec 626 habitants de Mouscron, à former le 27 mai 1874 la nouvelle paroisse de Risquons-Tout, dont la jolie église, bâtie par les soins de M. l'abbé Pierre Stock, se trouve sur le territoire de Reckem.

L'autre cause c'est que l'autorité épiscopale soumit à la juridiction spirituelle de Reckem les habitants (actuellement au nombre de 262) du Cornet d'Halluin, qui dépend du pouvoir civil de Menin : les motifs de cette décision furent le langage wallon que parlent ces habitants et leur proximité de l'église de Reckem.

Plusieurs lecteurs désireraient sans doute connaître les circonstances qui amenèrent la séparation de ce hameau d'avec Halluin, et son incorporation à Menin.

Les voici:

En 1779 un traité de limites fut conclu entre la France et la Maison d'Autriche pour régulariser les frontières respectives depuis Dunkerque jusqu'à Luxembourg; par ce traité les parties se cédaient des portions de terrain de convenance et autres. L'Autriche obtint de la France une partie du village d'Halluin, située entre la Lys et le chemin vers Reckem, et même dix toises au delà de ce chemin. Comme une grande partie des propriétés appartenaient à des personnages marquants qui avaient de l'influence tant à la cour de France qu'à Bruxelles, ils obtinrent que la partie démembrée fut érigée en commune qui s'administrerait elle même par quelques échevins et fut jointe pour l'administration supérieure à la *généralité*, dite *Verge de Menin*, dont elle faisait la 14^{me} commune. Lors de la réunion de la Belgique à la France et de l'organisation des 9 départements, cette partie n'ayant pas été conservée comme commune, fut unie à celle de Menin dont elle continue encore à faire partie.

Le village de Reckem n'a guère joué un rôle important dans l'histoire, aussi on ne doit pas s'attendre à des faits surprenants ni grandioses. J'ai cherché de divers côtés, j'ai parcouru divers documents, et voici le peu que j'ai trouvé:

Le lundi 27 Septembre 1490, vers l'heure de midi, arrivèrent à Reckem environ quarante compagnons se disant gens de guerre. De leur propre autorité ils envahirent les maisons de ce village, tuèrent des moutons et des poules, et prirent plusieurs des bons laboureurs par le cou en les menaçant de le leur couper, s'ils n'allaient de suite quérir du vin. Ces

pauvres habitants leur offrirent tout ce qu'ils avaient, et les supplièrent de se contenter de cervoise (bière), car ils n'avaient pas les moyens d'acheter du vin.

De plus ces mécréants détruisirent en plusieurs maisons les ustensiles et les meubles, tant en la présence qu'en l'absence des propriétaires. Ils rompirent plusieurs coffres et écrins et y firent main basse sur ce qui leur plut. Ce qui est pis encore, ils prirent et traînèrent par force une jeune fille de 13 ou 14 ans, fille de Jehanne Vandenbroele, la tirèrent hors de sa maison et la séparèrent de deux petits enfants qu'elle avait en garde. En outre ils enfermèrent Pierre Berch et Marie sa femme dans leur propre auberge chacun en une chambre à part et, pendant ce temps là ils firent ce qu'ils voulurent avec les biens de cette maison. Ne se contentant pas de ces violences, ils s'emparèrent encore des bâtons et des habillements de plusieurs habitants, menaçant même de tuer ces derniers en courant sur eux leurs épées dégainées.

Lorsqu'on demandait à ces individus: sous quel capitaine êtes-vous? ils répondaient : sous le grand diable. On ne savait donc ni qui ils étaient, ni à qui ils appartenaient.

Alors vingt et un habitants de Reckem et quatre habitants de Lauwe se réunirent pour assurer la conservation de leurs personnes et de leurs biens. Ne pouvant contenir l'indignation et la fureur dont leur cœur bondissait, et, d'un autre côté, ne sachant à qui avoir recours pour toutes ces pertes, ces injures et ces violences, vu que les compagnons se disaient appartenir au diable, ils résolurent de se rendre justice eux-mêmes.

Au milieu de la nuit qui suivit ce jour de pillage ils s'approchèrent des maisons où ces compagnons étaient logés, ils les envahirent et firent décamper les soldats du grand diable en les frappant avec leurs bâtons de telle manière qu'ils en tuèrent onze ou douze, et mirent le reste en fuite, après en avoir blessé plusieurs.

Comme ces fuyards avaient dû abandonner leurs armures et avaient laissé des habillements dans leurs logements, peu de temps après, le Bailli de Vieville fit demander ces objets, et la plupart d'entr'eux lui furent rendus. Le bruit courut alors que ces compagnons étaient de l'Artois et de diverses autres provinces.

Alors ces vingt-cinq manants rentrant en eux-mêmes, eurent honte de leurs crimes, et craignant les rigueurs de la justice, ils s'enfuirent en pays étranger. C'est de là qu'ils envoyèrent à Maximilien, roi des Romains, et à Philippe, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, comte de Flandre etc. une requête dans laquelle, après avoir exposé les déprédations faites par les quarante soldats du diable, ils imploraient grâce et miséricorde pour la violente manière dont ils en avaient purgé leur localité.

Maximilien et Philippe acquiescèrent à leur touchante supplication, pardonnèrent leurs homicides, et leur remirent toute peine et offense encourues en cette circonstance, moyennant une amende selon l'exigence du cas et la faculté de leurs biens, à l'arbitrage et taxation des Président et membres de la chambre du Conseil de Flandre.

Ce pardon leur fut accordé au mois d'octobre de la même année par un acte donné à Vilvorde et signé par Maximilien.

Voici les noms de ces vingt-cinq tels qu'ils sont écrits dans l'acte de rémission d'où j'ai extrait le présent épisode :

Habitants de Reckem: Josse de Volre, fils de Jehan, Willekin Nutin, fils de Michiel, Dieric de Smet, fils d'Estienne, Josse Van Dale, fils de Guilleame, Michiel Mortier, Josse Bossier, Hannekin Snorre, Hannekin Maes, Wauter van den Berghe, Willekin Tkint, fils de Robert, Jehan Dornaert, Rogier Nolet, Picter Berch, Marie sa femme, Anthoine Wastin, Rogier Ramaert, Josse Maes, Pieter Snellaert, Lauwekin Caelwaert, Charles Bouchier, Jehan Berch.

Habitants de Lauwe: Oste Carré, Hannekin Van den Houte. Jaspas Terrin et Jacques Terrin.

En l'année 1633 ou 1634 une maladie contagieuse fit des victimes dans le village, mais c'est surtout dans les années 1646 et 1647 que la peste exerça de grands ravages dans notre contrée. C'est alors que, victimes de leur dévouement, périrent de cette terrible maladie en 1646, M. David Goffet, curé à Mouscron; le 26 décembre de la même année, M. Gilles Caenen de Lille, curé à Lauwe; et dans l'année suivante, le 22 mai, à Courtrai, M. Eoi de Vos, curé à Moorseele; le 25 juin, M. Josse Valcke, de Courtrai, curé à Halluin; et le 25 août M. Jacques Caryn, de Courtrai, curé à Wevelghem.

En 1679 une garnison séjourna plus de cent jours dans la commune, celle-ci paya à ceux qui leur donnaient la nourriture et le logement 30 patards (2 fr. 40 c) par jour pour ceux qui avaient un cheval, et 26 patards (2 fr. 34 c.) par jour pour ceux qui n'en avaient point.

La guerre dévasta souvent les champs de Reckem, Mais surtout en l'année 1689. où le campement du général Calvo causa de considérables pertes aux habitants. L'armée française occasionna encore des ravages en 1694.

C'est aussi la guerre qui fut la cause de l'incendie de l'église de Reckem en 1658, année où Turenne s'empara de Menin et conserva cette ville en battant à Bousbecque un corps de 3000 homme qui venaient la sauver. Pour rebâtir l'église, la commune dut créer par octroi une rente de 25 livres de gros par an au denier 20, et elle était encore redevable de cette Somme, en 1686, au sieur Laurent Ghelinck à Courtrai.

En l'année 1687 il y avait cinq troupeaux de moutons à Reckem.

Le premier troupeau était dans la ferme située près de la place, du côté du sud, appartenant à M. Van der Gracht, doyen du chapitre d'Harlebeke, et occupée par Jean du Courouble.

Le deuxième était dans la ferme située à l'ouest de l'église, appartenant à M. le Conseiller Muysart à Lille, et occupée par la veuve Isambart Lambin.

Le troisième était dans la ferme située loin de l'Eglise du côté du sud, appartenant à Pierre Leperre et occupée par lui.

Le quatrième était dans la ferme appartenant à M. Dalincourt à Lille, et occupée par Antoine Parent. En 1700, elle est occupée par Pierre de Lannoy.

Le cinquième troupeau était dans, la ferme. appartenant à M. Wevelberghe, à Lille, et occupée par la veuve Walrand Lezy ; en 1699, elle était occupée par Thomas Flament.

Il y eut un sixième troupeau en 1693, dans la ferme occupée par Thomas Flament, et appartenant à MM. François et Nicolas Guidin à Lille.

Pour juger de l'importance de Reckem en 1702, comparons les contributions de ce village à celles des villages voisins, pendant cette année-là :

Les bailli, bourgmestre et échevins de Reckem payèrent au domaine la somme de 1944 livres 12 sols pour l'achat de la recette des tailles prélevées sur le village.

Ceux de Mouscron payèrent 2778 livres.

Ceux de Dottignies payèrent 2500 livres 4 sols.

Ceux de Belleghem payèrent 2430 livres 15 sols.

Ceux de Rollegem payèrent 2119 livres 16 sols.

Ceux de Luingne payèrent 1747 livres 16 sols 2 deniers.

Ceux d'Herseaux payèrent 1747 livres 16 sols.

Ceux de Marke payèrent 1736 livres 5 sols.

Ceux d'Aelbeke payèrent 1666 livres 16 sols.

Ceux de Lauwe payèrent 1458 livres 9 sols.

Ceux de Coyghern payèrent 926 livres.

Ceux d'Espierres payèrent 555 livres 12 sols.

Dans la nuit du lundi au mardi 13 février 1759 un vol important eut lieu dans la ferme de Jacques Delporte. Cette ferme, le siège de la Seigneurie de Sbruwiers, fut occupée par la famille des Delporte, qui s'y succédèrent de père en fils; depuis l'an 1560 jusqu'en 1876 où M. Jean François Delporte la quitta pour habiter la ferme qui était jadis le siège de la Seigneurie de Steinbourg.

Les voleurs entrèrent par la porte à côté du puits, pratiquèrent une ouverture à la deuxième porte vis-à-vis de l'ouvroir, puis, ayant pénétré dans la maison,

ils montèrent à la chambre du fermier, ouvrirent le coffre et l'armoire à l'aide des clefs qu'ils trouvèrent dans la poche d'un habit de la femme, s'emparèrent des coiffures de cette dernière, de trois ou quatre fines chemises, de boucles d'oreilles, d'anneaux d'or, d'une garniture de boutons en argent, de mouchoirs de mousseline et autres, de tabliers, de deux paires de boucles d'argent, d'une tabatière d'argent et d'une autre, et enfin de la somme de dix-neuf à vingt livres de gros en pièces à couronne.

La somme totale du vol s'élevait suivant l'estimation faite par le fermier lui-même, à 80 livres de gros de Flandre. Ce n'était pas là une petite somme, car une livre de gros vaut 100 francs 88 cent; 80 livres de gros valent donc 8700 frs. 40 cent. Comme l'argent avait plus de valeur en ce temps-là qu'aujourd'hui, il s'ensuit que la somme volée était une somme considérable.

Pour faire concevoir mieux encore l'importance de ce vol, et pour intéresser mes nombreux lecteurs, je donnerai ici le prix de différents objets dans le siècle dernier à Reckem en traduisant l'estimation de leur valeur en monnaie courante.

- 29 *déc.* 1697.. Une paire de souliers pour un garçon,
16 sols, (1 fr. 44 c.)
- année* 1697.. La table des pauvres a payé pour une
année de nourriture d'une jeune fille,
60 livres; (54 fr. 42 c.)
- année* 1698.. 48 livres (43 fr. 53 c.)
- 15 *janv.* 1698 .. Une pièce de sacquin, 23 livres 8 sols
(21 fr. 58 c.)

- 18 *janv.* 1698 .. Une aune de drap, 28 patards (2 frs. 5 2 c.)
 3 *janv.* 1699 .. Une paire de souliers, I livre I2 sols,
 (I fr. 96 c.)
- 17 *janv.* 1699 .. 5 aunes de sacquin, 3 livres, (2 fr. 72 c.)
mars 1699 .. 3 cents et demie bottes de paille, 2I livres,
 (I9 fr. o4 c.)
- 25 *mai* 1699 .. Une paire de souliers pour un enfant,
 I4 sols (I fr. 26 c.)
- 24 *juin* 1699 .. La façon d'un justaucorps de toile, 8 sols,
 (o,72 c.)
- 19 *juill.* 1699 .. Vendu à main ferme et sans frais quatre cents
 et demi de terre, deux sols (o,I8 c.) de
 denier à Dieu, trois livres parisis
 (2 fr. 72 c.) de charité aux pauvres, et
 la somme principale de seize livres
 de gros de Flandre, (I74 fr. o8 c.)
- 27 *sept.* 1699 .. Une paire de sabots et un bonnet,
 I2 sols, (I fr. o8 c.)
- août* 17o2 .. Une pinte de seigle, 3 patards, o,27 c.
 Une razière de seigle, 48 patards (4 fr. 32 c.)
 Un cent de paille de seigle, 38 patards,
 (3 fr. 42 c.)
 Un avot de métillion, I4 patards,(I fr. 26 c.)
- 17 *oct.* 17o2 .. Deux avots de seigle, I2 patards et
 demi, (I fr. I3 c.)
 Un avot de fèves, I2 patards et demi,
 (I fr. o4 c.)
- 14 *janv.* 17o3 .. Un cent d'hivernage, 7 livres, (6 fr. 34c.)

- Un cent de fourrage de.,mars, 28 patards,
(2 fr. 52 c.)
Un cent de Paille, 32 sols, (2 fr.88 c.)
Une razière d'avoine 32 pat.(2 fr.88 c.)
Une razière de métillion, 5 livres I4 sols,
(5 fr. 79 c.)
- 6 avril I7o3 .. 3 cent de fourrage, 9 livres I2 s. (9fr. 24 c.)
Un avot de blé, I5 sols, (I fr. 35 c.)
- I3 nov. I7o5 .. Loué en bail 3, 6, 9, cinq cents de
terre labourable, I5 liv, (I3 fr. 6o c.)
- I7o7 Une année de louage d'une maison
habitée par des pauvres, 5, Io, I2 liv.
parisis, (4 fr. 53, 9 fr. o6, Io fr. 88 c.)
- I7o9 .. Trois cercueils pour des pauvres, 8
livres I2 sols, (8 fr. 33 c.)
- I7I4 .. Une servante de ferme est louée pour
une année au prix de cinq livres, de
3 livres parisis (57 fr. I2 c.) de plus
elle doit recevoir une chemise et un
tablier.
- 2o oct.I7I6 .. Une livre de beurre, 6 patards, (o,54c.)
- 2o sept. I728 .. Un avot de sarrazin, Io pat. (o,9o c.)
- 3o août I756 .. Une gerbe de lin, 5 patards, (o,5o c.)
- 26 avril I757 .. On compta 263 bonjeaux faisant 526 gerbes.
- 3 janv. I76o.. Un bonjeau de lin, 7 patards moins
un liard. (o,6o c.)
- 2o juin I759 .. Un avot de froment, I9 pat. (I fr. 7I c.)
- 8 sept. I759 .. 5 bois blancs et I2 petits ormes,
I5 pièces à trois couronnes et demie,
(267 fr. 74 c.)

- Un avot de semence de lin, 36 patards,
(3 fr. 24 c.)
Le blanchissage d'une toile à Courtrai
4 livres 10 sols, (4 fr. 5 3 c.)
La façon d'une livre de fil, 3 patards, (o, 27 c.)
Un avot d'escourgeon 13 patards (1 f 17 c.)
12 nov. 1759 .. Deux fagots, 11 liards (o, 25 c.)
30 nov. 1759 .. Une livre de beurre, 4 pat. (o, 63 c.)
3 avril 1760 .. Un avot de froment, 25 pat. (2 f. 2 5 c.)
1 juin 1760 .. Deux paires de souliers, 3 livres 6 sols.
(3 fr. 26 c.)
21 juill. 1760 .. Un tablier, 1 livre 16 sols, (2 fr. 34 c.)
25 août 1760 .. Une livre de beurre, 8 sols (o, 72 c.)
1761 .. Un cartelot de lait battu, 1 livre (o, 90 c.)
10 mars 1761 .. Un avot de froment, 20 patards,
(1 fr. 8 1 c.)
Une botte de lattes de 12 pieds, 1 livre. (o, 90 c.)
19 avril 1761 .. Une paire de souliers, 38 patards et
demie, (3 fr. 47 c.)
22 mai 1761 .. Un avot de froment, 18 patards, 1 fr. 62 c.)
25 juill. 1761 .. Cent fagots, 29 livres, (26 fr. 30 c.)
Dix avots de charbon, 2 livres 10
sols, (2 fr. 72 c.)
Deux paires de sabots, 14 gros, (o, 63 c.)
13 août 1764 .. Les 25 oeufs, 7 patards, (o, 63 c.) -
Une aune de sacquin, 6 patards,
(o, 54 c.)
17 nov. 1774 .. Un lieu manoir et 4 cents et demie de

terre ont été vendus. Le prix principal était de 726 florins, (I 306 fr.) 80c. Le prix total, en y comprenant mise en prix, les enchères et les frais, 852 florins et 15 patards parisis (I 534 fr. 95 c.)

- 2 oct. 1775 .. Une livre de beurre, 15 liards, (0, 34 c.)
Un avot de blé, 28 patards, (2 fr. 52 c.)
- 6 nov. 1775 .. Un cent de fagots, 22 livres, (19 fr. 95c.)
- 4 déc. 1775 .. Un avot de froment, 32 patards, (2 fr, 88 c.)
- 5 janv. 1776 .. Une botte de lin, 22 patards, (I fr. 98c.)
Un avot de pommes de terre, 6 patards (0,54 c.)

Voici comme pièces curieuses, quelques mémoires du sieur Ferdinand Du Verly, chirurgien demeurant à Lauwe, concernant ses services aux pauvres de Reckem.

- 27 nov. 1698 .. Avoir soigné Catherine Van Raes atteinte d'une fluxion à un oeil.
 - 1° Lui avoir donné une prune et un astringent 8 patards (0,72 c.)
 - 2° Un voyage et lui avoir donné une défensive, 10 patards, (0,90 c.)
 - 3° Être allé la saigner, 6 patards, (0,54 c.)
 - 4° Lui avoir porté une médecine, 8 patards, (0,72 c.)
- 1 mai 1699 .. Avoir pansé Thérèse Lietaer d'une catherine.
 - 1° Trois visites, une défensive et un cataplasme, 18 patards, (I fr. 62 c.)

2° Être allé la saigner et deux onces d'huile d'amande amère et de mélilot et des roses sèches, 6I patards, (I fr. 44 c.)

3° Un voyage et lui avoir donné une once d'huile d'amande amère et du safran, Io patards, (o,9o c.)

Somme totale 7 livres 6 patards, (6 fr. 84 c.)

En I699 et I 7oo. Avoir soigné Catherine Van Raes ayant une fluxion à un oeil.

I° Une défensive, des emplâtres et deux voyages, I7 pat., (I fr. 53c.)

2° L'avoir saignée en sa maison 7 patards, (o,63 c.)

3° Une médecine, 8 patards, (o,72 c.)

4° Encore une saignée, 2 patards 2 liards (o,22 c.)

I7oo. Chez Pierre Marins.

I° A sa femme un vomitif, 8 patards, (o,72 c.)

2° Encore une médecine, 7 patards, (o,63 c.)

3° De l'huile que Pierre a eue pour une fluxion à la main, 3 patards, (o,27 c.)

4° Avoir été voir son fils atteint d'une pleurésie et lui avoir donné un vomitif, Io patards, (o,9o c.)

5° Encore un voyage et lui avoir donné de l'opium, 8 patards,(o,72c.)

6° Encore un vomitif pour un de ses

garçons et un voyage, I I patards, (o,99 c.)

7° Pour son fils et sa fille des emplâtres,

8 patards, (o,72 c.)

Chez les enfants de François Castel.

I° Avoir été le voir, lui avoir donné un sudorifique
et une bouteille de sirop, 2 livres, (I fr. 8I c.)

2° Lui avoir porté une médecine, 9 patards (o,8I c.)

3° A son frère Gilbert un vomitif et deux voyages,
I7 pat.,(I fr. 5 3 c.)

4° Un cordial pour eux deux, Io patards, (o,9o c.)

5° Deux prises d'opium, Io pat.,(o,9oc.)

6° Pour des emplâtres, l'avoir visité et pansé
de mortification, I7 patards (I fr. 53 c.)

9° Encore deux prises d'opium, Io patards, (o,9o c.)

10° Pour le petit garçon un cordial

Io patards (o,9o c.)

I I° Pour eux deux du sirop et du cordial,

I8 patards, (I fr. 62 c.)

Chez Michel Vielle:

I° Avoir été voir sa femme et lui avoir donné
un sudorifique, 8 pat.,(o,72c.)

2° Lui avoir donné de l'huile de rose
et de mille-feuille, Io pat.,(o,9o c.)

3° Lui avoir été faire une fomentation,
Io patards, (o,9o c.)

Somme totale: 23 livres I gros, (2o fr. 87 c.)

- 1709.. 1° A Pierre Soete et à sa femme une défensive, 10 patards, (0,90 c.)
2° Une visite et un sudorifique, 12 patards (1 fr. 08 c.)
3° Un sudorifique, 8 patards (0,72 c.)
4° Avoir saigné la femme au pied, 10 patards (0,90 c.)
5° Avoir saigné Pierre en sa maison, 6 patards, (0,54 c.)
6° Trois visites, médecine et pilules, 2 livres 2 patards, (1 fr. 99 c.)
7° Une défensive et une visite, 10 patards, (0,90 c.)
8° Une prise de pilules de tête, 8 patards, (0,72 c.)
9° Deux visites et un sudorifique, 17 patards. (15, fr. 3 c.)
10° Un sudorifique, 8 patards, (0,72 c.)

juillet 1709 .. A Antoine Viaene.

- 1° Un vomitif et de l'opium, 10 patards (0,90 c.)
2° Un sudorifique, 6 patards (0,54 c.)
3° Une saignée et une médecine 10 patards (0,90 c.)

août 1709 .. Chez Jean Verstel .

- 1° Une visite et une médecine, 13 patards, (1 fr. 17 c.)
2° Encore une médecine, 8 pat., (0,72c.)
3° Deux prises de dyacordium et deux pilules, 12 pat., (1 fr. 08 c.).
4° A la femme deux prises de dyacordium

- et trois pilules, 13 patards, (1 fr. 17 c.)
- 5° A sa fille une médecine, pilules et visite, 18 patards, (1 fr. 62 c.)
- 6° A Jean un sudorifique, pilules et visite, 16 patards, (1 fr. 44 c.)
- 7° A la femme une médecine, un vomitif et une visite, 2 livres 3 patards, (2 fr. 07 c.)
- août 1709* .. A Catherine Van Raes des emplâtres cantarroynes, des roses sèches et une saignée, 8 patards, (0,72 c.)
- sept. 1709* .. A Jacques Gryson :
 - 1° Pour sa femme une médecine et des herbes marines, 12 patards, (1 fr. 08 c.)
 - 2° Pour son fils une médecine et une visite, 10 patards, (0,90 c.)
- Somme totale : 26 livres 8 patards, (24 fr. 12 c.)

Lors de la campagne française de 1794 en Belgique, le mont Castert fut le théâtre d'une bataille. L'armée française était commandée par Moreau et Souham: le premier avec 20,000 hommes investit Menin; l'autre avec 30,000 hommes prit Courtrai. Cependant le général Clairfayt manœuvrait pour protéger le territoire menacé, mais il avait besoin de renforts et il en réclamait en vain du Prince de Cobourg. Réduit à des forces insuffisantes, il prit position à Mouscron et aux moulins de Castert où il ne tarda pas à être attaqué par les troupes françaises.

Un corps de 18,000 coalisés, malgré le courage et la

science militaire de Clairfayt ne pouvait opposer une longue résistance à une armée de 50,000 hommes. Le 10 floréal, le général Souham commença l'attaque et, après quatre heures de combat, il emporta à la baïonnette les retranchements et les hauteurs de Castert. Le même jour Moreau battit à Mouscron une division hanovrienne; quelques heures après il reparut devant les remparts de Menin. Cette place, alors assiégée et bombardée par les Français, refusait de se rendre et les grenadiers républicains demandaient qu'on donnât le signal de l'assaut. Cependant, la garnison de Menin, composée d'Autrichiens et d'émigrés, désespérant d'être secourue, s'ouvrit un passage à travers la ligne française et opéra courageusement sa retraite sur Bruges : alors la ville de Menin, abandonnée à ses propres ressources, prit le parti d'ouvrir ses portes aux troupes républicaines.

Un demi siècle plus tard, le 29 mars 1848, les Français vinrent encore une fois jeter la consternation dans notre paisible village. Ne se contentant pas de tout bouleverser chez eux, ils vinrent, à deux reprises; en bandes armées pour conquérir la Belgique à la révolution et à la république. La première bande, de deux cents hommes environ, nous fut amenée par le chemin de fer. Elle pensa s'arrêter à la frontière et de là, s'introduire par détachements dans le pays. Mais le conducteur du convoi, qui était belge, fit franchir la frontière à toute vapeur et nos conquérants vinrent tous tomber dans les mains de nos soldats et de nos gendarmes, à la station de Quiévrain. C'était l'écume de la population parisienne et des ouvriers Belges qui, sauf quelques misérables, avaient été arrachés à leurs travaux et enrôlés

de force. Les Belges furent retenus et les autres renvoyés à la frontière. L'autre bande était plus forte (on la porte à deux mille hommes), et elle a échoué comme la première, mais après un léger combat dont voici la relation officielle :

Le 29 mars, à 7 heures du matin, le général-major Fleury-Duray fut informé à Mouscron, où il se trouvait avec 200 hommes du 5e de ligne, 2 pièces d'artillerie et 25 cavaliers du 2e régiment de chasseurs, que des bandes armées qui depuis plusieurs jours s'organisant de l'autre côté de la frontière, avaient pénétré sur le territoire par la route de Lille à Courtrai, et s'étaient jetés dans le hameau du Risquons-Tout, situé sur la droite de Mouscron.

L'armement de ces bandes avait été complété la veille, par la distribution de 1,500 fusils et des munitions en quantité suffisante.

A la nouvelle de l'arrivée de ces bandes, le général envoya l'ordre à la colonne mobile de Courtrai, forte de 600 hommes d'infanterie, 2 pièces d'artillerie et 100 cavaliers du 2e chasseurs; et à la colonne de Menin, forte de 400 hommes, de venir le joindre. En attendant, il se mit en marche sur Risquons-Tout, avec les troupes qu'il avait sous la main. Arrivée à la hauteur de ce hameau, sa colonne fut reçue à coups de fusil par des individus de la bande qui se tenaient derrière les haies et les murs, et dans les maisons.

Aussitôt, une compagnie du 5e de ligne se déploya en tirailleurs, pour chercher à déloger l'ennemi de sa position. Un feu très-vif s'engagea. Le général, pour donner à sa colonne le temps d'arriver, se contenta, pendant une heure., de soutenir le feu, en faisant

alternativement relever la compagnie engagée. Les soldats avaient presque épuisé les 50 cartouches dont chacun d'eux était muni, quand une forte bande qui s'était formée en colonne dans le hameau, s'avança au pas de charge, drapeau déployé, et en poussant des vociférations.

Ce fut alors que les deux pièces commandées par le capitaine Kleczkowski, se portèrent en avant et ouvrirent le feu sur cette colonne. Le major Brincourt, au bruit du canon, accourut avec quelques petits postes qu'il avait relevés et lança deux pelotons de tirailleurs sur la droite de l'ennemi. Cependant, le troisième coup de canon tiré à mitraille ayant donné en plein dans la colonne, il y eut un grand nombre d'individus renversés. Le désordre se mit aussitôt dans la bande et tous les individus qui la composaient, prirent la fuite vers la frontière, en jetant une grande partie de leurs armes. A ce moment, la colonne de Courtrai déboucha par la gauche du général Fleury-Duray; elle était précédée d'une compagnie du 7^e régiment de ligne, que le capitaine Bergentrans a immédiatement engagée. Le major de Mazières qui arrivait en même temps de Menin, lançait en tirailleurs une compagnie de voltigeurs.

L'ennemi a été poursuivi par ces troupes qui lui ont fait environ 60 prisonniers ; le reste de la bande ne leur aurait point échappé, si le général Fleury n'avait arrêté la poursuite, de crainte que nos soldats, entraînés par leur ardeur, ne violassent le territoire français.

On voit que toute l'attaque a été soutenue par les 200 hommes du 5^e de ligne; à eux le principal honneur.

Dans le rapport du général au ministre, furent surtout signalés à la bienveillance du roi les officiers Smeets et Dubois, capitaines au 5e de ligne, Couclet et Fraipont, lieutenants au 2e chasseurs à cheval. Ces derniers ont porté à plusieurs reprises les ordres du général au milieu de la ligne des tirailleurs pour empêcher ceux-ci de passer la frontière ; ils se sont présentés d'eux-mêmes pour le service des plus dangereux, car on visait les chefs. L'intrépide capitaine Dubois eut son schako traversé. Mais le plus admirable de tous fut Smeets, qui commandait 150 hommes. Au second coup de feu tiré par l'ennemi il reçoit une balle à travers les deux cuisses dans les parties charnues, il n'en parle à personne et ce n'est qu'à la fin de l'action qu'il se fait soigner. Le capitaine d'artillerie Kleczkowski et le major Neuens s'étaient aussi faits remarquer.

La troupe victorieuse n'avait à déplorer qu'un mort : Ghierts, sergent au 5e de ligne, qui fut enterré à Tournai, et six blessés : le capitaine Smeets, un caporal et quatre soldats.

L'ennemi laissa sur le champ de bataille 12 morts, 48 blessés et 583 fusils

Au premier bruit de la fusillade, M. Devos, curé d'Aelbeke, se rendit sur le lieu du combat et se mit à la tête des troupes. On le vit toujours aux combattants, même au plus fort de l'action, et donnant aux blessés les secours de la religion. Une distinction honorable lui fut conférée pour cette courageuse conduite. Un arrêté royal du 21 décembre de la même année, le nomma chevalier de l'ordre de Léopold. A cette occasion, le fameux poète, M. l'abbé Dominique

Cracco, professeur au collège St-Amand à Courtrai, improvisa ce magnifique vers à la demande des autres professeurs, réunis à ses côtés auprès de l'âtre pétillant du foyer:

Concessit meritos Vulpi Leopoldus honores.

Mais d'où venait cette bande d'aventuriers? Elle venait de Paris. C'est là que des milliers de Belges, ouvriers sans travail, joints à des Allemands et à des Français aussi sans ouvrage, avaient formé le projet d'aller républicaniser la Belgique. "L'association belge" tenait ses séances tous les mercredis et dimanches, de midi à quatre heures, rue Menilmontant 24, à Paris. La première réunion eut lieu le 1er mars 1848. Elle avait pour président Beckes, ex-chef d'état-major de Millinet en 1830 et 1831, pour vice-président Blervacq, et pour secrétaire Ch. Graux, ancien officier. Même l'association démocratique, dont le siège était à la maison des Meuniers, rue de la Tête d'or à Bruxelles, vit plusieurs de ses membres impliqués dans cette affaire, entre autres Charles Louis Spilthoorn, avocat, né de parents fermiers à Cruyshautem, le 12 octobre 1804. Celui-ci et ses co-accusés de l'association furent condamnés à mort, le 30 août 1848, par la cour d'assises d'Anvers, comme complices de l'attaque à main armée de Risquons-Tout.

Mais ce qu'un écrivain belge ne peut surtout laisser ignorer, c'est la connivence du gouvernement français d'alors avec cette troupe d'aventuriers. Dans le rapport de l'enquête parlementaire sur les journées de juin, faite par ordre de l'assemblée nationale, l'affaire de Risquons-Tout a été examinée au point de vue

français. La commission de cette enquête constate que l'on avait formé à Paris la bande qui est venue attaquer le sol belge ; que cette bande était accompagnée de six élèves de l'école polytechnique ; que ces élèves devaient, prétendument, mener à la frontière des émigrants belges, pour les empêcher de causer du désordre ; que Ledru-Rolin, membre du gouvernement provisoire et ministre de l'intérieur, avait remis 1 500 francs à ses élèves pour leurs frais de route ; qu'arrivée à Seclin, près de Lille où elle a stationné pendant trois jours, la bande avait reçu du citoyen Delescluze, préfet du Nord, tué à Paris en 1871 par les Versaillais, des rations de pain et 35 centimes de solde par jour et par homme ; que Delescluze avait fait conduire ensuite, sur la route de Seclin à Risquons-Tout, trois chariots d'armes et de munitions prétendument destinées à l'armement de la garde nationale, et que les élèves de l'école polytechnique avaient distribué à la bande ces armes et ces munitions.

Je termine le récit de cette ridicule expédition, en donnant l'origine du nom du hameau où elle avorta si misérablement.

Il n'y a pas un très-grand nombre d'années, c'était avant ce siècle-ci, le hameau de Risquons-Tout comptait à peine quatre ou cinq chaumières, et ce pays était alors très-boisé, situé à l'extrême frontière ; ce lieu était admirablement disposé pour servir de refuge au grand nombre de fraudeurs belges, qui d'accord avec les fraudeurs français, introduisaient des marchandises en Belgique. C'est ainsi qu'ils se servaient de l'expression: *risquons tout*, en introduisant de fortes marchandises à la fois, de

sorte que ce nom lui est resté depuis ce temps.

D'autres racontent qu'un certain jour, un individu voulut bâtir en cet endroit une maison, sans avoir assez d'argent pour en payer la construction. Il entreprit néanmoins son dessein en s'écriant : *risquons tout*. Ce nom fut donné à cette maison et, dans la suite, appliqué à tout le hameau. Cette seconde version est la plus vraisemblable.

En 1866, le choléra, qui sévissait dans nos contrées, fit sept victimes à Reckem. M. le Curé Martial Braye promit aussitôt un pèlerinage à Notre-Dame de Dadizeele. Toute la paroisse se rendit à ce glorieux sanctuaire de Marie en récitant des prières, et parmi les plus fervents se trouvaient ceux qui jusque là, avaient été les plus hostiles au clergé et à la religion. Encore un chapelet ! s'écriaient-ils ; preuve que les malheurs ouvrent toujours les yeux. Des prières si ardentes furent exaucées et plus aucun cas de la terrible maladie ne se produisit dans la paroisse.

Du 11 septembre 1877 au 17 avril 1878, la petite vérole enleva une trentaine de personnes et en atteignit beaucoup d'autres. Le 3 mars, on se rendit en pèlerinage à la chapelle de St-Nicolas et l'on commença une neuvaine à ce bien-aimé patron de la paroisse pour obtenir la cessation du fléau ; la neuvaine terminée, cette effroyable maladie diminua sensiblement et, après quelques semaines, elle avait entièrement disparu. Ce fait augmenta encore la dévotion des Reckemois à St-Nicolas et leur confiance en lui. Disons à cette occasion que, pendant le cours de l'année 1877, cinquante-deux francs furent déposés dans le

tronc de la chapelle de St-Nicolas, pour servir à l'achat des bougies qu'on allume tous les soirs en l'honneur du Saint.

Dans la nuit du 8 au 9 janvier de l'année 1878, arriva à Reckem un événement qui fit la plus grande sensation, non-seulement dans la paroisse, mais aussi au loin. Vers minuit, six individus envahirent la cure, après en avoir enfoncé la porte. Ils parcoururent toutes les places du rez-de-chaussée, et n'oublièrent pas la cave. Ils firent, main basse sur tous les comestibles qu'ils trouvèrent, prirent des bouteilles de vin, de la viande, des oeufs, du beurre, etc., ainsi qu'une bourse contenant des pièces de deux centimes et des sous destinés aux pauvres.

Ensuite ils montèrent l'escalier au haut duquel ils coupèrent la gorge du fidèle Azor qui inonda l'escalier de son sang pour s'être efforcé en vain d'avertir son maître du malheur qui le menaçait.

Le bruit qu'ils firent en égorgeant le chien et en pénétrant dans le grenier, éveilla la servante. Celle-ci croit que son vieux maître est devenu indisposé et sort de sa chambre ; elle se prépare à lui porter son assistance, mais voilà qu'aussitôt un individu la saisit à la gorge et lui dit : "Si vous nous dites où se trouve l'argent, nous ne vous tuerons pas" ; mais elle ne dut pas répondre, car les voleurs venaient de trouver un porte-monnaie contenant 440 francs et prenaient déjà la fuite.

La servante s'empressa de fermer la porte placée au haut de l'escalier, courut ensuite chercher une sonnette et l'agita avec violence, après avoir ouvert la fenêtre de sa chambre qui donne sur la rue.

MM. Charles et Léon Vermote, qui habitent avec leurs sœurs et leur tante la ferme à côté de la cure, se levèrent avec hâte et coururent au presbytère dont ils trouvèrent toutes les portes ouvertes. Ils montent au grenier et en voyant le sang du chien qui couvre les degrés Supérieurs de l'escalier, ils croient que M. le Curé est assassiné. Leur effroi et leur tristesse se dissipent bientôt, en entendant la voix de la servante. On se réunit dans la cuisine et la servante raconte tous les incidents de cet épouvantable épisode.

- Voulez-vous que nous restions ici? demandent nos deux jeunes gens.
- Oh non, je n'ai pas peur, s'écrie la courageuse fille.
- Ils insistent et, sur son refus persistant, ils retournent chez eux.

La servante restée seule, songe à tout ce qui vient de se passer et au mal qu'elle éprouve à la gorge qu'avait pressée la main calleuse d'un malfaiteur. Après quatre mortelles heures d'ennui et de trouble, à cinq heures du matin, elle alla réveiller son maître qui avait dormi comme un bienheureux.

Dans la journée qui suivit ce lamentable attentat, l'indignation fit bondir tous les cœurs, des Reckemois. Ainsi attaquer M. le Curé et Mlle Henriette, les bienfaiteurs des pauvres, c'est indigne. Et toute la paroisse accourut au presbytère, voulant voir son digne pasteur et lui montrer combien elle prenait part à sa légitime affliction.

L'indignation n'était pas le seul sentiment qui agitait les cœurs; une admiration sans bornes éclatait de toutes parts à la vue de la bravoure de cette fille de 74 ans, qui parlait et agissait comme si rien d'effroyable

pour elle ne s'était passé. Qu'elle est dure! s'écriait-on de tous côtés.

Quant à moi, je ne conçois pas comment les voleurs se contentèrent du premier porte-monnaie qui tombait dans leurs mains, sans s'informer soit auprès de M. le Curé, soit auprès de sa servante, si la maison ne recelait pas d'autre somme. Je ne comprends pas non plus qu'ils n'aient pas tué Mlle Henriette, afin de ne pas être reconnus par elle le jour où ils seraient pris. Je vois dans ces deux points une marque manifeste de l'intervention de la sainte Providence envers deux de ses enfants de prédilection, M le curé Martial Braye et Mlle Henriette Roussel.

La police déploya sa plus grande habileté : et dix jours ne s'étaient pas écoulés qu'elle avait mis la main sur les véritables auteurs de cette effraction nocturne et de cette tentative d'assassinat; mais au moment où ces lignes sont livrées à l'impression, ils n'ont pas encore comparu devant la cour d'assises.

L'ÉGLISE.

La tour de l'église a été bâtie vers 1150; c'est ce qu'indiquent les pierres de cet édifice et la *tête* qui se trouve au haut d'une de ses fenêtres.

L'église est faite en forme de croix; la lancette, fenêtre ogivale primaire qui, quoique bouchée par des briques, apparaît clairement au nord du côté droit, fait connaître que les bras de la croix ont été construits vers 1250.

Le chapitre des chanoines de Condé avait le patronage de l'église, ainsi que celui de la chapelle fondée

à l'autel de la Sainte Vierge, dans l'église paroissiale.

Le bénéficiaire de cette chapelle était tenu à quatre Messes par semaine et à la résidence; cependant, le bénéficiaire écrivit le 30 août 1647, qu'il n'était pas tenu à la résidence et qu'il était en cette possession depuis cent ans.

Le 30 septembre 1612, eut lieu dans l'église de Reckem la consécration de deux autels.

Le 26 août 1624, Mgr Maximilien Villain de Gand, Évêque de Tournai, bénit deux cloches dans l'église de Reckem; le même jour, il consacra dans l'église de Lauwe deux autels : le maître-autel à St-Bavon et l'autre à Ste-Barbe, et enferma dans le tombeau des deux autels des reliques des onze mille vierges et martyres; il y administra le sacrement de la Confirmation, et y bénit une cloche pour l'église paroissiale de Neuville.

Le 3 février 1626, l'église reçut vingt-cinq florins pour l'achat d'ornements dont elle était privée, vu sa grande pauvreté.,

Le 17 août 1648, la chapelle de St. Nicolas fut détachée de la chapelle de la Sainte Vierge, par Mgr François Villain de Gand, Evêque de Tournai,

En 1658, la guerre fut cause de l'incendie de l'église.

Par suite de la destruction de l'église, M. le Curé de Reckem demanda à Mgr l'Evêque de Tournai la permission de célébrer la sainte Messe dans le château du seigneur de Reckem et d'y conserver le saint sacrement de l'Eucharistie et les saintes huiles. Mgr François Villain de Gand ordonna au doyen du district d'examiner le château, et dans le cas où celui-ci

le trouvait apte et convenable, il permettait d'y dire la sainte Messe sur un autel portatif, et d'y déposer le Saint-Sacrement et les saintes huiles.

Le 23 août 1660, à la supplication du Curé, du baron et des échevins de Reckem, Mgr François Villain de Gand, permit de célébrer la sainte Messe et d'administrer les sacrements dans l'église qui venait d'être reconstruite.

M. Godefroid Hesius, qui avait été nommé Curé à Reckem le 16 juin 1670, obtint, le 18 août suivant, la permission de cohabiter à Lauwe avec le Curé de ce lieu, aussi longtemps qu'il n'y avait pas de maison pastorale à Reckem, ou qu'il n'en trouvait pas d'autre convenable,

Le 6 mai 1679, Mgr Gilbert de Choiseul du Plessy-Praslain, Évêque de Tournai, visita l'église de St Nicolas à Reckem, et ordonna, entre autres choses, de construire un chœur, une sacristie, et une maison pastorale.

Le chœur fut achevé vers la fin de cette même année. A cette date, le Curé habitait Lauwe; le presbytère était déjà bâti en 1683.

En 1679, et encore en 1683, par défaut de moyens; il n'y avait pas de lumière devant le Saint-Sacrement à l'église et même il n'y avait point de lampe. En outre, il n'y avait, en 1683 et en 1685, que trois chasubles : une noire, une bleue, et une rouge avec des fleurs blanches, qui était déjà usée..

A cause de l'absence des bénéficiers des chapelles de Notre-Dame et de St-Nicolas, le curé célébrait, les quatre Messes par semaine. Les honoraires étaient de huit sous chacune pour lui, et d'un sou pour le clerc.

La paroisse reçut deux cents florins du chapitre de la collégiale de Condé, et elle les employa à l'achat de trois cloches, qui furent bénites le 3 décembre 1680, par M. Pierre Juvet, doyen de la chrétienté et Curé de Wervicq.

La plus grande de ces trois cloches fut appelée Marie. Elle eut pour parrain M. Nicolas Trosse, Curé de la paroisse, au nom du chapitre de Condé, et pour marraine, Mlle Jeanne Vanderwoestyne.

La moyenne reçut le nom de Nicolas. Son parrain était Gilles Reynaert, bailli de la commune, au nom du seigneur temporel, et sa marraine était Élisabeth Deleporte.

La plus petite eut le nom d'Éloi, pour parrain François Du Courouble, et pour marraine Catherine Mortier.

Il est probable que ces cloches avaient été volées ou brisées pendant les guerres qui dévastèrent nos contrées en 1689 et en 1694, puisque, sur sa demande, le curé de Reckem obtint le lundi, 28 avril 1698, la faculté de bénir deux nouvelles cloches qui venaient d'être récemment coulées.

Lors de la révolution française qui termina le dix-huitième siècle, les Français s'emparèrent des cloches de Reckem sauf de la plus petite, qui fut ménagée par hasard et qui, sous le nom de *potitche*, appelle encore aujourd'hui les fidèles de Reckem aux offices divins.

Le 18 septembre 1692, vers deux heures après-midi, il se fit un si grand, tremblement de terre que les cloches Reckem et celles de Bousbecque sonnèrent d'elles-mêmes.

A partir de l'année 1693, et même depuis longtemps

auparavant, on peut le supposer, cinq obits se célébraient tous les ans pour la confrérie du Rosaire, à savoir: le lendemain des fêtes de la Purification, de l'Annonciation, de l'Assomption et de la Nativité de la Sainte Vierge, et le lundi qui suivait le premier dimanche d'octobre. La dévotion envers Notre-Dame du Rosaire existait depuis longtemps dans la paroisse, En l'année 1659 ou 1660, une personne fit don d'une bannière de Notre-Dame du Rosaire. A cette même époque, l'église était splendidement ornée, le 15 août, à l'occasion de la procession: c'était l'*ommegangdag*. Plus tard, en l'année 1727, M. Charles Leman, Curé de la paroisse, acheta à Lille quinze petits guidons du Rosaire, fit faire à Menin une boîte pour les renfermer et paya le tout 375 livres.

Le 11 juillet 1710, vers quatre heures de l'après-midi, la foudre frappa la tour de l'église et elle détruisit une série de tuiles depuis le haut jusqu'en bas, sans incendie; elle endommagea la tour pour environ dix patacons, Le fluide entra ensuite dans la sacristie, y ouvrit une petite boîte où était renfermé le calice dont elle perfora le pied et endommagea la coupe; la patène, fut traitée de même et jetée hors de la petite boîte, par terre; le purificateur, la pêle et le corporal furent en partie brûlés; tous les autres objets qui se trouvaient dans la sacristie furent laissés intacts.

Pierre Flament, marguillier pendant les années 1729 et 1730, était resté redevable à l'église de la somme de 335 livres 16 sols 2 deniers, lors de l'épuration de son compte. Voici l'application qui fut faite de cette somme:

1° Le 8 juillet 1733, payer 249 livres parisis au sieur Antoine Vandenberghe, doreur et marbrier à

St-Genois. Pour cette somme, ledit Vandenberg, d'après une convention faite entre le Curé et lui, avait doré et marbré les trois autels de l'église, verni le banc de communion, les confessionnaux, la chaire de vérité, avait mis en couleurs les portes, avait blanchi l'église, décoré les statues de St-Roch et de St-Jacques et différents autres objets.

2° Le 29 du même mois et de la même année, payer au même Vandenberghe la somme de 55 livres 7 patards, pour le marbrage des murailles sans boiseries au chœur, le vernis de la boiserie du clergé, le raccommodage des tableaux y compris la toile, le dorage de la moulure ajoutée autour du tableau de St-Nicolas, la couleur aux pedestaux des statues qu'on porte aux processions, et autres différents travaux non compris dans le premier accord.

3° Payer 36 livres 5 sols 6 deniers au charpentier pour des planches, roilles, clous et ouvrage.

4° Payer, le 18 juillet 1733, la somme de 4 livres 16 sols au sieur Jean François Castelain, maître maréchal à Reckem, pour avoir travaillé à l'église et livré des clous à patte et autres menus objets..

En l'année 1750, Pierre Joseph Ducoulombier, charpentier à Tourcoing, construisit, dans la tour de l'église, un nouveau beffroi ; il avait entrepris cet ouvrage pour 434 livres parisis.

La sacristie actuelle fut bâtie en 1771.

Le 2 octobre 1821, M. Six, Curé de Heule et doyen du district de Menin, bénit la nouvelle cloche sous le nom, de Marie-Jacques. Elle eut pour parrain Marc-Jacques Capelle, et pour marraine Marie-Thérèse Lambelin. Cette cloche, du poids de 1854 livres, coûta

I289 frs. 79 c. pour le métal et la fonte. La somme totale de tous les frais s'éleva à I525 frs. 28 c.

En I837, l'église fut agrandie sur une longueur de 32 pieds, et M. le Curé Brayé contribua pour la somme de quatre mille francs.

Le I4 août I848, vers sept heures du soir, la foudre frappa le clocher, pénétra par une des fenêtres du beffroi, brisa une grosse poutre de bois, égrena la muraille, et sortant par une autre fenêtre du beffroi, elle côtoya la ferme de M. Ferdinand Dhallewin-Seynaeve, en projetant une si grande clarté que les vaches enfermées dans l'étable tombèrent à genoux. Le clocher fut endommagé pour environ 600 francs.

LES CURÉS.

I474. Pierre Wilge. Il est cité dans un registre des échevins de Courtrai de I474. C'est probablement le même que Pierre Wille, dont on célébrait encore l'anniversaire en I668.

I488. Jean Casteleyn.

I5I5. Jacques de Deurwaerder.

I59I. Adrien Kersteloot, parti en I598

I598. I I juin. Adrien de Mullier, mourut vers I623.

I623. 2I février. Jean Macquet, mourut en I626.

I626. 22 octobre. Josse Volckaert, meurt Curé à Ooteghem, en I639.

I63I. 24 novembre. Walerand Marvin, étudiant à l'université de Louvain.

I632. Pierre Gheysens, meurt en I640. Il. fonde une messe annuelle en l'honneur de St-Joseph, la recommandation de son âme, et un anniversaire avec

une distribution de quarante sous aux pauvres, et de cinq sous à l'église, pour la lumière et le vin.

- I64o. 22 mai. Adrien Pasbrugge, S.T.B. résigne sa cure vers I647, et devient Curé à Messines, dans le diocèse d'Ypres.
- I647. 15 février. Paschase De Lobel. Il devient Curé à Wevelghem, le 12 mars I648; au mois de juillet suivant, il est détenu par les Français dans la prison d'Ypres, et il en sort le 10 mai I649; en juin I652, il résigne sa cure à Jacques Kersteloot par voie de permutation, avec le bénéfice de la chapelle de St-Éloi, dans l'église de St-Martin à Courtrai, et sous la charge d'une pension de quarante livres de gros annuellement. Il était aussi possesseur de la chapelle de Ste-Marguerite à Gheluvelt, et, par suite de ce bénéfice, il était tenu à une messe par semaine. Il mourut en I672.
- I648. 23 mars. Jean Barrat qui n'était que tonsuré. Antoine Gort reçut, le 12 mars I648, la permission de biner et d'entendre les confessions jusqu'à l'arrivée du Curé. Dès que celui-ci fut ordonné prêtre, il résida en sa paroisse. Il meurt le 13 mars I658.
- I658. 6 juin. Jean Blancke. En novembre I657 il avait été nommé Curé à Hollebeke, il devint desservant à Reckem le 20 mars I658, et Curé le 6 juin suivant. Il mourut le 26 février I67o, après avoir fondé un anniversaire.
- I67o. 16 juin. Godefroid Adrien Hesius, en flamand Van Heese, né dans la Mairie de Bois-le-Duc. Il refuse la cure d'Oyghem qu'on lui offre le 9 mai I675, et il devient, le 10 septembre suivant,, Curé

à Belleghem où il meurt en 1685. En quittant Reckem, il fonde une Messe qui doit être dite en l'honneur de St-Roch, le jour même de sa fête, et une autre Messe pour ses amis défunts. Après sa mort, cette fondation de Messes devait être changée en un anniversaire avec trois leçons pour le repos de son âme, et, à cet obit, quarante-quatre sous devaient être distribués aux pauvres.

1675. 18 septembre. Nicolas Trosse, S.T.B. de Bailleul, par permutation avec N. Mahieu qui lui-même avait échangé avec Hesius sa cure de Belleghem pour celle de Reckem. Il fonde la recommandation de son âme et un anniversaire qui pendant sa vie doit être célébré pour ses parents défunts, et après sa mort, pour le repos de son âme. A cet obit de trois leçons, on devait distribuer aux pauvres quatre livres parisis. Il meurt le 5 mai 1715. - Sa servante s'appelait Antoinette Stallain; elle mourut en 1707 ou 1708, après avoir fondé un anniversaire pour le repos de son âme, et avoir fait un don de six livres parisis à l'autel de St-Nicolas.

1716. 4 mars. Charles Leman, S.T.B. de Luïngne, vicaire pendant deux ans à Heestert, ensuite Curé à Reckem pendant 37 ans. Le 5 janvier 1753, il résigne sa cure à Dominique Goethals, moyennant une pension. de 210 florins à payer annuellement en monnaie de Flandre ; en même temps il reste dans la paroisse en qualité de vicaire, avec un traitement de 40 livres de gros et les casuels ordinaires. Il fonde une Messe en l'honneur de St-Charles et, un anniversaire, de trois leçons avec

l'assistance du diacre et une distribution d'environ cinq livres parisis aux pauvres. Il meurt le 14 avril 1753, dans la 69^{me} année de son âge et la 4^{ome} de son sacerdoce. Sa pierre tumulaire se trouve au pied de l'autel de la Sainte Vierge, dans l'église paroissiale.

1753. 5 janvier. Dominique Albert Goethals, né à Courtrai le 11 juillet 1722, fils de Jean Robert et de Thérèse Adams. Il fut vicaire à Reckem, puis à Aelbeke et enfin de nouveau à Reckem où, le 5 janvier 1753, il devint Curé, par voie de permutation avec Charles Leman, approuvée par Mgr François de Salm-Reserschey, Évêque de Tournai, sous les conditions déclarées plus haut. Il meurt le 28 décembre 1799. Il avait deux frères prêtres et religieux dont voici une courte notice:

Jean-Pierre, en religion Père Ambroise, de l'ordre des Récollets, né à Courtrai, le 27 décembre 1710. fut vicaire de son ordre à Bruges vers 1749, puis successivement gardien à Ypres, vicaire à Eecloo, custos et député avec le Provincial au chapitre de Murcie en Espagne, gardien à St-Nicolas, confesseur des religieuses pénitentes à Wervicq, gardien à Courtrai, définiteur de la province, gardien à Courtrai, custos de la province. Le 4 mars 1766, il signa la transcription, qu'il avait faite gratuitement de vieux fragments usés, des actes de baptême de la paroisse de Reckem depuis le 1^{er} janvier 1632 jusqu'au 26 mai 1654. Il mourut à Courtrai, le 13 avril 1789.

Auguste-Joseph, en religion Père Ferdinand de Sainte-Thérèse, de l'ordre des Carmes chaussés,

né à Courtrai, le 29 octobre 1717, fut supérieur du couvent de Gand, et mourut à Reckem, le 5 mai 1776, dans la 39^{me} année de sa profession et la 35^{me} de son sacerdoce.

Un arrière petit-neveu de ces trois frères, Mgr Paul Goethals, vient de recevoir le 24 février la consécration épiscopale des mains de Mgr Faict, Evêque de Bruges, assisté de Mgr Gravez, Evêque de Namur et de Mgr Dumont, Evêque de Tournai. Mgr Paul Goethals naquit à Courtrai, en 1832, entra dans la Compagnie de Jésus en 1852, fut ordonné prêtre en 1865, devint provincial de son ordre en Belgique, en 1870, et ensuite recteur du collège de Notre-Dame de la Paix à Namur, en 1876. S.S. Pie IX, le nomma, vicaire apostolique de Calcutta et le préconisa évêque d'Evvarie, dans le consistoire du 31 décembre 1877. Lors du voyage du nouvel Evêque à Rome, en janvier 1878, son titre d'Evêque d'Evvarie, *i.p.i.* fut changé en celui d'Archevêque de Hiérapolis, *i.p.i.* Mgr Goethals est ainsi le dernier Evêque et le dernier Archevêque nommé par S.S. Pie IX qui, plein de jours et de mérites s'en dormit dans le Seigneur, le 7 février 1878.

Dans l'Etat de l'évêché de Gand, dressé par ordre du gouvernement français le 1 avril 1803, on trouve, sous la rubrique *Mouscron* : "Curé Charles Alexandre Delsart, antérieurement Curé à Reckem." Combien de temps fut-il Curé à Reckem? je n'en sais rien: quelques mois ou peut-être seulement quelques jours. Voici -l'état de service de ce Curé :

Charles Alexandre Delsart, né à Dottignies, le 13 Juin 1760, ordonné prêtre en 1785, vicaire à Pecq pendant quinze ans, Curé à Reckem et puis à Mouscron, en 1803 où il meurt le 26 août 1839.

1803. janvier. Pierre Joseph Le Saffre, de Wervicq, fut vicaire à Moen, puis curé à Reckem où il est installé le 4 octobre 1803. Il y meurt, le 15 août 1832, âgé de 80 ans.

1832. 24 août. Martial Hippolyte Braye, né à Mouscron, le 21 janvier 1797, fils d'Augustin Joseph (né à Reckem en 1752) et d'Anne Marie Verduyn (d'Isegheim). Mgr François Antoine, Prince de Méan, Archevêque de Malines, lui conféra la tonsure, les ordres mineurs et le sous-diaconat, le 20 janvier 1821. Le diaconat le 20 Juillet, et la prêtrise le 9 novembre de la même année. Il fut nommé vicaire à Ploegsteert, le 31 décembre 1821, puis à Mouscron, le 4 février 1823. Mgr Jean François Vandeveldé Évêque de Gand, le nomma Curé à Reckem, le 24 août 1832, et il y fut installé le 25 septembre suivant, aux acclamations de tous les Reckemois. Quarante-cinq ans après cette installation, j'ai entendu d'un témoin oculaire, que jamais il n'en avait vu de pareille pour l'apparat et l'ornementation, comme pour la joie et l'expansion des sentiments des paroissiens. Et le peuple de Reckem ne fut pas frustré dans son espérance. M. Braye, à l'exemple de son divin Maître, passe en faisant le bien. Il est le père des pauvres, le conseiller de tous, le bienfaiteur de toutes les bonnes oeuvres. En 1837, il prolongea l'église de

trente-deux pieds et il y contribua pour quatre mille francs. En 1841, il construisit de ses propres deniers une école dominicale qui, en 1846, devint une école primaire, et un pensionnat, sous la direction des Dames de la Sainte Union des Sacrés-Coeurs. De ses propres ressources il fit élever, en 1873, le magnifique local de la Société de St-Joseph; et enfin, en ce moment où l'on imprime ces lignes (août 1878), il fait bâtir une école d'asile, entre la Place et le Grand Chemin, pour les nombreux enfants de ces deux agglomérations. Que Dieu nous conserve encore longtemps cet excellent et bienfaisant Curé!

Je ne puis m'empêcher de mentionner ici l'admirable servante de M. Braye, Mlle Henriette Roussel (née à Mouscron le 25 novembre 1803), qui, depuis plus de 56 ans (depuis le 15 février 1822), sert son digne maître avec un zèle, un dévouement et une obéissance au-delà de tout éloge.

Remarque curieuse : abstraction faite de M. Delsart, qui ne fut Curé que quelques jours ou quelques mois, il n'y eut à Reckem que cinq Curés, dans un espace de plus de deux cents ans, depuis 1675 jusqu'à maintenant.

LES VICAIRES.

Je fais observer que pour les chapelains et les vicaires avant 1800, les dates indiquées sont celles où je trouve ces prêtres exerçant pour la première ou la dernière fois leur ministère dans la paroisse.

Pierre Faieele, chapelain, mort avant 1643; il fonda un anniversaire.

Jean Du Rietz, chapelain, 7 janvier I689 - Io juin I7o9.

Gilles Des Marescaux, vicaire, 27 août I7I2, et après la mort du Curé, arrivée le 5 mai I7I5, il est desservant jusqu'à la nomination du nouveau Curé, faite le 4 mars I7I6.

Jean Dominique Le Maitre, de Tourcoing, I9 août I74o - 24 septembre I742.

Pierre Joseph Du Mortier, 4 novembre I745.

Dominique Albert Goethals, 26 mars I748. (Voir plus haut, page 37.)

Philippe Ghesquière, I6 juin I75o - I3 juin I752.

Dominique Albert Goethals, le même qu'en I748.

Charles Leman, 5 janvier - I4 avril I753. (Voir plus haut, page 36.)

François Joseph Van Steenkiste, 3o avril I756, Puis desservant à Waerdamme, juin - septembre I756.

Jean François Portemont, I6 juin I756.

Jacques François Braye, de Mouscron, I6 avril I759; il devint ensuite desservant à Winkel-Saint-Éloi, puis Curé à Aelbeke, le I3 août I762, et de là à Iseghem, le 25 octobre I77o, où il meurt le 23 mars I786, en laissant une mémoire qui y est encore aujourd'hui en bénédiction. Il était le grand oncle de M. le Curé actuel de Reckem, M. Martial Braye.

Philippe François Beny, 8 janvier I779 - 25 septembre I782.

Pierre François Van Geersdaele, de Kerkhove, 4 octobre I782 - 2I mai I786. Pendant la Révolution française il fut vicaire à Anseghem; en I8o3 il est nommé Curé à Olsene, dans le diocèse de Gand, où il meurt le 4 juin I 827, à l'âge de 77 ans.

Charles François Debbaudt, 4 juin 1786 - 14 septembre 1787.

Jean François Joseph Renard 2 octobre 1787 - 4 août 1789.

Constantin Louis Joseph Cuvelle, 6 septembre 1789 - 4 janvier 1795.

Hyacinthe Pepin Cardoen, 7 février 1795 20 octobre 1796. Né à Wervicq le 20 février 1768, il entra en octobre 1790 au séminaire de Tournai, après avoir étudié pendant une année la philosophie à l'université de Douai; ordonné prêtre en 1793, il fut peu après nommé vicaire à Estaimpuis (1793-1794), de là à Reckem, le 7 février 1795, et enfin à Wervicq, le 20 octobre 1796; c'est là qu'après avoir passé, malade et hors de service, plusieurs années au sein de sa famille, il mourut subitement, le 25 novembre 1814.

Charles Louis Catteau, de Roncq, était déjà vicaire à Reckem le 4 décembre 1796. Après la mort du Curé, survenue le 28 décembre 1799, il fut nommé desservant. M. Delannoy, vicaire à Bondues, fut, avec lui desservant, au moins pendant l'année 1801. M. Catteau était un saint prêtre, aussi en 1802, M. le bourgmestre, Jean François Delporte, fit au nom de la commune une pétition pour avoir M. Catteau comme Curé ; la demande ne fut pas agréée, et M. Catteau resta vicaire à Reckem, où il mourut le 11 janvier 1811.

Jean Baptiste Brakelair, octobre 1812. Il naquit à Renaix en 1775, fut ordonné prêtre en 1811, devint vicaire à Reckem en octobre 1812, puis Curé à Amougies (Flandre-orientale) à la fin de décembre 1823, et il y mourut le 28 décembre 1847.

Joseph De Kimpe, 20 janvier 1824. Né à Mouscron

le 1 Juin 1799, ordonné prêtre à Malines le 4 décembre 1823, vicaire à Reckem le 20 Janvier 1824, à Ploegsteert en 1832, à Luingne en juin 1835, Curé à Houthem-lez-Comines le 29 juillet 1846, et il y meurt le 5 mars 1871.

Jean Louis Joseph Vandeweghe, 1832. Né à Mouscron le 6 mars 1798, entré au séminaire de Gand en 1821, professeur à Alost en 1822, ordonné prêtre à Malines en 1824, vicaire à Ploegsteert en 1826, et à Reckem en 1832, professeur au collège de Courtrai en 1835, directeur du Couvent de St-Nicolas en la même ville en 1840, Curé à Espierres le 26 octobre 1842, il y meurt le 23 mai 1843.

Charles Borromée Willemyns, 30 septembre 1835. Né à Thourout le 30 novembre 1807, nommé prêtre à Bruges en décembre 1834, vicaire à Reckem le 30 septembre 1835, à Ardoye le 11 mai 1837, à la paroisse de Ste-Walburge Bruges, le 14 octobre 1840, entré dans la Congrégation de Notre-Dame, fondée à Termonde par M. Van Basseghem, en août 1843, il quitte cette Congrégation et devient coadjuteur à Coolkerke; puis le 10 mars 1852, vicaire à Vlamertinghe, et le 13 juillet 1855 aumônier de la garnison à Bruges, démissionnaire en décembre 1871.

Louis Joseph Benoît Van Eecke, 11 mai 1837. Né à Comines le 29 juillet 1810. Après avoir été professeur au collège de Courtrai, il devient vicaire à Reckem le 11 mai 1837, et à Ten Brielen le 22 février 1838. Il y meurt le 23 décembre 1874.

C'était le frère de Charles Eugène Joseph Van Eecke, séminariste-soldat de Wesel, appelé le *saint Curé* de Mouscron, pieusement décédé à Iseghem le 6 avril 1878 et enterré à Mouscron le 10 avril suivant.

Pierre Joseph François Artis, 22 février 1838. Né à Dottignies le 7 avril 1806 ordonné prêtre en 1836, vicaire à Ten Brielen en 1837, et à Reckem le 22 février 1838, il y meurt le 7 décembre 1851.

Jean Jacques Aloyse Glorieux, 17 décembre 1851. Né à Bruges le 2 août 1819, ordonné prêtre le 10 juin 1843, professeur au collège de Menin en août 1843, vicaire à Sysseele le 28 février 1846, et à Reckem le 17 décembre 1851, Curé à Lombardzyde le 6 mai 1868, et à Emelghem le 18 septembre 1875.

Desiré Louis Hubert Nevejan, 6 mai 1868. Né à Poelcapelle le 19 juillet 1843, ordonné prêtre à Bruges le 21 décembre 1867, vicaire à Reckem le 6 mai 1868, et à St-Genois le 26 avril 1871.

Alphonse Marie Coulon, 26 avril 1871. Né à Mouscron le 20 janvier 1847, ordonné prêtre à Bruges le 4 mars 1871, vicaire à Reckem le 26 avril 1871.

PRETRES NATIFS DE RECKEM.

Pierre Joseph Braye, né en 1787, fils de Pierre et de Marie Thérèse Bulte, nommé vicaire à Herseaux en novembre 1819, puis à Mouscron en octobre 1824, il y meurt le 9 janvier 1828.

Pierre Joseph Delputte, né le 26 juin 1790, ordonné prêtre à Gand en 1815, vicaire à Dottignies en 1815, curé le 6 février 1832 à Ten Brielen où il meurt le 14 janvier 1853.

Frédéric Joseph Decoene, né le 7 mars 1816, fils d'Auguste et de Marié Thérèse Hollebecq, ordonné prêtre le 21 mai 1842, successivement, professeur au petit séminaire de Roulers, vicaire à Comines,

professeur de mathématiques au collège de Bruges, vicaire de la paroisse des SS. Pierre et Paul à Ostende le 20 mars 1852, Curé à Dottignies le 9 août 1859, et Curé-doyen à Menin, le 25 novembre 1864, il y meurt le 20 avril 1869.

Pierre François Libert, né le 14 mai 1816, fils de Pierre Joseph et de Marie Thérèse Lemaitre, ordonné prêtre à Cambrai en 1839, doyen à Bavay près de Valenciennes, depuis 1859.

Jean-Baptiste Delputte, né le 2 juillet 1826, fils de Charles et de Françoise Verheust, ordonné prêtre à Bruges le 18 décembre 1853, surveillant et professeur au collège de Poperinghe en septembre 1853, vicaire à Ruddervoorde en septembre 1854, Curé à Bixschote en novembre 1875,

Édouard Joseph Dillies, né le 9 juillet 1831, fils de Pierre Léopold et de Marie-Aimée Dassonville, ordonné prêtre le 17 décembre 1859, vicaire à Isenberghe le 26 avril 1861 et à Denterghem le 27 janvier 1864.

Lucien Joseph Wicart, né le 9 décembre 1831, fils de Jean-Baptiste et de Rosalie Van Heule. Après avoir reçu les ordres mineurs au séminaire de Cambrai, il entendit qu'un prêtre recherchait des missionnaires pour l'Amérique, il s'offrit, fut agréé et partit pour l'Amérique vers 1845. Il y fut ordonné prêtre par Mgr Lefèvre, de Roulers, Évêque du Détroit, et nommé vicaire à l'église française de Ste-Anne, dans la ville du Détroit. Après y avoir passé six ans, pendant lesquels il s'appliqua à l'étude de la langue anglaise, il devint Curé de la paroisse de St-Vincent de Paul à Pontiac., N'ayant pu obtenir la fermeture d'un cabaret qui se trouvait vis-à-vis de son église, il fit transporter

sur un autre terrain, qu'il acheta, son église qui est en bois comme presque toutes les maisons de ce pays. Plus tard, il bâtit une église en l'honneur de la Sainte Vierge Marie, à une distance de sept à huit lieues de Pontiac, et là il célébra la Messe et administra les Sacrements, tous les deuxièmes dimanches du mois. Ce zélé missionnaire visita plusieurs fois la Société de St-Joseph, en 1876, et il y prononça deux remarquables allocutions. (Voir le chapitre XVIII.) Depuis son retour en Amérique, M. Wicart dessert la paroisse de Hastings.

Le frère du précédent, Jean Baptiste Joseph, en religion frère Théophile, quoiqu'il ne soit point revêtu du sacerdoce, mérite cependant d'être cité. Il naquit le 14 novembre 1818. Il entra dans l'Institut des Joséphites le 29 août 1839, fit profession le 7 septembre 1840; il est nommé professeur et surveillant à Melle, en octobre 1841; il y devint Supérieur le 15 septembre 1846; il est nommé supérieur à Grammont en octobre 1867; il redevient supérieur à Melle en septembre 1869. Le 11 août 1874 on célébra avec une grande pompe et un nombreux concours d'anciens élèves le 25^{me} anniversaire de son supérieurat dans la Maison de Melle. Sur sa demande plusieurs fois réitérée, il fut déchargé le 15 septembre 1877, des lourdes fonctions de supérieur et nommé préfet des classes à Grammont.

LES CLERCS.

Pierre Mortier, clerc déjà en 1658. Il naît à Reckem le 3 juin 1633 et épouse Jeanne Delepiere, le 27 avril 1659. Il est encore clerc le 16 novembre 1672.

Bernard Mortier, fils du précédent cleric déjà le 1 juin 1673. Il naît à Reckem le 16 avril 1660, et a pour parrain Bernard de Haynin, baron de Reckem. Il épouse, le 29 juin 1681, Elisabeth Vanderwoestyne, et il meurt en 1691.

Jacques Lietaer, cleric en novembre 1691. Il meurt le 16 mai 1735.

Pierre Thomas Coucke, cleric en 1735. Il épouse Marie Thérèse Dekimpe et meurt en 1784.

Louis Dominique Montignies, né à Evregnies en 1746, devient cleric à Reckem en 1784, épouse Bernardine Marie Anne Frin et meurt le 3 octobre 1807.

Louis Joseph Montignies, fils du précédent, né à Reckem le 18 mars 1789, devient cleric en 1807, épouse Marie Anne Brakelair le 29 octobre 1817 et donne sa démission en décembre 1823.

Jean Baptiste Montignies, frère du précédent, né à Reckem le 10 août 1801, devient cleric en 1824, épouse le 11 janvier 1825 Barbe Thérèse Deltour et meurt le 6 novembre 1862.

Henri Charles Montignies, fils du précédent, né à Reckem le 25 octobre 1825, épouse Melle Octavie Van Lede le 13 mai 1851, devient cleric à Reckem le 21 novembre 1862.

LES SEIGNEURS DE RECHEM.

En 1320. Gilon de Rechem est du nombre des chevaliers qui sont présents à la prestation de serment par lequel Robert de Béthune et Jeanne de Flandre s'engagent à Paris de maintenir le partage qu'ils avaient fait

de leurs biens, le 2 juin précédent, leurs fils Louis de Nevers et Robert de Cassel.

En 1340. Daniel de Rechem, Ecuyer, épouse Anne de Masmines, fille de Gérard, seigneur de Masmines, Claekene etc. et d'Elisabeth de Maldeghem.

Vers 1380. Olivier de Rechem, seigneur de Rechem, Kerkhove, épouse Barbe de Hallewyn. Il fonde un anniversaire qu'on célèbre encore.

Olivier a un fils: Guillaume de Rechem, qui épouse Alix de Hermelghem en 1408; il devient vicomte d'Audenarde, le 4 février 1422: il est investi de ce vicomté par Gérard De la Témerie qui l'avait acheté dans ce but à François Cruypenninck et à sa femme Catherine.

Guillaume a un fils: Gauthier de Rechem vicomte d'Audenarde qui épouse en 1430. Catherine de Grammez, fille de Robert, chevalier et de Marguerite Van Hecke;

Gauthier a deux fils: l'ainé, Gauthier de Rechem, vicomte d'Audenarde, épouse Marguerite de Marcke, dite Lummene, et est établi en 1484 commandant de la citadelle d'Audenarde par Maximilien et Philippe le Beau; le cadet, Richard de Rechem, Ecuyer, Seigneur de Boulonce, meurt sans laisser d'enfants.

Gauthier a un fils: Josse de Rechem, Ecuyer, vicomte d'Audenarde, seigneur

de Kerkhove, Boulonce, qui épouse Barbe Stommelins.

Josse laisse une fille unique: Florence de Rechem, vicomtesse d'Audenarde, dame de Kerkhove, qui épouse Philippe de Lalaing, seigneur de la Mauillerie, Mafle, ambassadeur de Charles-Quint en France, et maître d'hôtel de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie et Gouvernante de la Belgique. Le fameux peintre d'Anvers, Pierre Paul Rubens fut dans son jeune âge page de la veuve de Philippe de Lalaing.

Vers 1470. Daniel van den Dale, seigneur de Rechem.

En 1501. Jean van den Dale, fils du précédent, seigneur de Rechem, était sous la tutelle de Wouter de Gand. Il est encore seigneur de Rechem en 1514.

En 1545. Philippe d'Oignies, chevalier, seigneur d'Oignies, Wattene, Rechem etc. il avait épousé Marguerite de Hain.

En 1563. George de Correnhuysse, Ecuier, seigneur de Perruwé, achète la seigneurie de Rechem à Philippe d'Oignies. Son épouse s'appelait Anne Du Châtel.

Baudouin de la Trammerie relève le fief et seigneurie de Rechem avec les appendances, après le trépas de son père George de Correnhuysse.

En 1593. Philippe de Haynin, Ecuier, seigneur de la Vallée, acquiert par achat de la veuve et des hoirs de George de Correnhuysse la seigneurie de Rechem, consistant en certain

lieu manoir contenant en grandeur environ seize_ bonniers, mesure de Courtrai, dont dix bonniers sont tenus du dit château de Courtrai et six de la seigneurie ten Dale, dite Tatens et située à Rechem, pour la somme de 4375 florins franc argent, y compris la prisée des meubles montant à 306 florins et un patard.

- 10 sept. 1620 Philippe de Haynin reçoit de son père Philippe de Haynin, seigneur de la Vallée, Rechem, etc. la seigneurie de Rechem en dot de mariage et il la fait relever le 10 septembre 1620. Plus tard on le voit chevalier, seigneur de Wauran, Rechem, La Vallée, Portugal, etc.
- 24 oct. 1649. Bernard de Haynin, frère du précédent hérite de la seigneurie de Rechem par la mort de son père et il la relève le 24 oct. 1649. Il est aussi seigneur de Sbruwiers. En 1667 on le voit chevalier et baron de Rechem. En 1669 on le trouve: baron de Rechem, seigneur de Sbruwiers, Meurins etc. et premier hoogpointer de cette chatellenie de Courtrai: Il meurt entre le 21 juin 1675 et le 4 mai 1676.
- 1676 Joseph Ignace de Haynin, chevalier, baron de Rechem, Meurins, Sbruwiers, etc. héritier du précédent; comme il était mineur, il fut sous la tutelle de son père Philippe François de Haynin, seigneur de Wauran, La Vallée, Portugal, etc. La famille de Haynin était accablée de

dettes et cette circonstance aura déterminé le Prince à autoriser la vente de la seigneurie de Rechem sur l'avis du conseil de Flandre (9 juillet 1688) et à la demande des créanciers.

- 19 juill. 1688. Jean-Baptiste Van Daele, fils de Jean seigneur de Grimmaretz, étant le plus offrant, reçoit les seigneuries de Rechem et de Sbruwens pour la somme de 10,400 écus.
- 30 oct. 1690. Jean Taviel relève la seigneurie de Rechem qu'il a reçue de feu Jean Baptiste Van Daele, par donation testamentaire faite en février 1690. Il est mineur et sous la tutelle de son père François Eustache Taviel. Il est seigneur de Rechem, Lauwe, Sbruwens, etc; il meurt en 1707.
- 18 août 1707. François Eustache Taviel, père du précédent Jean, relève la seigneurie de Rechem. Il naquit à Lille paroisse St-Maurice, le 31 janvier 1651, de Jean et de Marie Anne Van Daele. Il épousa le 23 janvier 1677 Catherine De la Haye. Il mourut le 22 avril 1723, laissant trois filles Marie, Catherine et Isabelle-Christine. Il était seigneur de Rechem, Lauwe, Mollinel, etc.
1723. Théry Nicolas D'Esclaibes, seigneur de Damerville, Fauquisart, Rechem, Lauwe, etc., époux de Marie Taviel; celle-ci devient La douairière des biens de son mari en 1728 et elle meurt en 1735.
- 20 juin 1735. Pierre Wielens, bpiron de Rechem, seigneur de Boisgrenier, Sbruwens, etc., époux

de Catherine Taviel: cette dernière née à Lille le 10 avril 1684, eut pour parrain Monsieur Philippe Antoine De la Haye, chanoine de la collégiale de St-Pierre à Lille et pour marraine Marie Anne De Lannoy, épouse de Jean Baptiste Taviel lieutenant général de la Gouvernance de Lille, frère de François Eustache. Elle mourut en 1761 ; son mari meurt à Lille le 5 mai 1768.

Isabelle-Christine Taviel, troisième fille de François Eustache, naquit à Lille le 15 septembre 1690, épousa le 23 juillet 1712 Chrétien François Libert, Ecuyer, seigneur de Quartes, et mourut le 3 février 1751. Elle laisse une fille unique qui s'appelle:

1768. Marie Françoise Michel Libert, dame de Quartes, Molinel, Rechem, Lauwe, Bois-grenier, Willems, épouse le 25 novembre 1738 Charles Julien Bidé, seigneur de la Grandville. Elle a un fils :

Julien Louis François Bidé de la Grandville, seigneur des villages de Lauwe, Rechem, des terres du Mollinel, Baillard, Gavre, de la baronnie et village à clocher de Fromelle et des fiefs et seigneuries de la Mairie, Bois-grenier, Sbruwiers, etc. Né à Lille le 2 avril 1740, il épouse le 30 août 1760 Marie Thérèse Joseph Ingiliard dame de la Mairie; est créé comte de Lauwe par Marie Thérèse impératrice d'Autriche et souveraine des Pays-Bas en 1771 ou 1772

pour services rendus par ses ancêtres et par lui, meurt le 11 sept 1802.

Louis Julien Joseph Bidé, comte de la Grandville, fils du précédent, né le 1 décembre 1767, épouse le 11 novembre 1788 Françoise Joseph Sophie des Flandres, dame de Radinghem, Beaucamps, meurt à Beaucamps le 19 novembre 1839.

Henri Julien Léon Bidé, comte de la Grandville, fils du précédent, épouse le 4 août 1818 Marie Caroline de Beaufort, fille de Charles Louis Joseph Marie Alexandre de Beaufort-Mondicour: celle-ci meurt à Beaucamps le 6 sept. 1865, dans sa 72^{me} année et le comte y meurt le 31 mai 1870 dans sa 75^{me} année. Ils ne laissent pas d'enfants.

AUTRES SEIGNEURIES ET FIEFS SITUÉS A RECHEM.

SEIGNEURIE de Sbruwiers. C'était dans cette seigneurie que le seigneur de Rechem prenait trois échevins pour compléter sa cour de justice. En 1501 était seigneur de Sbruwiers : Josse de Langhe, seigneur de Schuervelde. Plus tard elle appartient au seigneur de Reckem. (*Voir plus haut dans la nomenclature de ces seigneurs.*)

Seigneurie de Kerkhove., Cette seigneurie avait bailli et échevins. Le *hofgoed*, de 25 bonniers, était loué en 1562 au prix de 20 livres de gros et 6 muids de froment. Seigneurs : *voir plus haut* : Olivier de

Rechem, Josse de Rechem, Florence de Rechem: cette dernière possédait encore la seigneurie en 1562. En 1645 celle-ci appartenait à Robert Miroul, qui l'avait reçue de son père Pierre. En 1668 elle était la propriété de Nicaise Lippens, pensionnaire de Lille qui l'avait achetée. En 1736 elle a pour seigneur Nicaise Lippens.

Seigneurie de Steinbourg. Cette seigneurie avait bailli et échevins, elle s'étendait sur Rechem, Wervicq Menin et Halluin : elle appartenait en 1514 à Messire Jooris seigneur d'Halluin et de Comines; en 1550 à Dame Jossine De Lannoy, veuve de Messire Jean, seigneur d'Halluin, Comines, etc.; en 1588, à Pierre Miroul, fils de Claude, conseiller pensionnaire de la ville de Lille; en 1679 à Baudouin Muysart et elle appartenait encore à cette famille en 1788.

Seigneurie de ten Bulcke. Elle avait bailli et échevins. En 1502 elle appartenait à Jean de Rechem, fils d'Adrien et en 1606 à Marguerite Haermaer, veuve de Pierre d'Ablym.

Seigneurie de ten Ackere. Elle avait bailli et échevins. En 1635 elle appartenait à Jean De Ryckere.

Seigneurie de ten Dale. Elle avait bailli et échevins. En 1574 elle appartenait à Hélène d'Ennetières, mère et tutrice légitime de Jaspas de Greys qu'elle avait retenu de son mari Pierre de Greys, écuyer, qui posséda déjà cette seigneurie en 1556. Plus tard elle appartint à Alard de La Porte, conseiller du duc de Bourgogne et un des maîtres de sa chambre des comptes de Malines. En 1778 elle appartint à messire Louis Eugène Marie comte de Beaufort, Moule et de Buischoure, vicomte d'Houle et de la Jumelle, baron de la Motte, etc.

Seigneurie de Castert.

Le fief ten Triest (dont une partie à Lauwe) de 24 bonniers, était la propriété de Jean van de Wynde en 1480, de Josse Pascaris, fils de Baudouin, en 1501, de Jean Buridan, fils de Philippe, en 1542, de Philippe Buridan, fils de Messire Christophe et héritier de Jean Buridan, son frère, en 1575; de René van der Gracht, doyen du chapitre d'Harlebeke, en 1683.

Le fief de Walecamps, de 11 bonniers, était loué au prix de 5 livres de gros et 1 muid de froment et appartenait en 1494 à André de Preetere et plus tard à Jean van Ghestele.

Le fief de Deurwaerder en 1502 à Henri de Volder, fils et héritier de Jean.

Le fief de Heuvelberghe (probablement le même que celui qui s'écrivait plus tard Wevelberghe) en 1502 à Steffekin de Wevere, fils de Josse et en 1514 à Christophe de Vollere, fils de Josse.

Le fief de Benteghem devient le 4 mars 1461 la propriété de Jean Gilloen, époux de Jacquemine de Gouy et fils de Jeanne Catherine van Overschielde qui était fille de Gilles et de Jeanne Marguerite de Rechem. En 1502 il appartient à Gaspar Gilloen.

Le fief de Derveyt en 1502 à Lambert van de Berghe.

Le fief te Steelandt vers 1515 à Josse Waeye, en 1643 à Pierre Soenen, en 1667 à son fils Rogier, en 1683 à Jooris Double.

Le fief ten Paneels, vers 1500 à Georges Sersanders.

Le fief ter Heerstraete vers 1500 à Pierre de Heuvele.

Le fief te Pauls, en 1567 à Jacqueline de Gramez, dame de 'Winghene, veuve de messire Louis Mesdach, à elle échu par le trépas de Cornil de

Gramez son frère; plus tard à Hugues Ruebin, fils de Josse.

Le fief te Germeits, vers I52o à Jean de Queuslare,
fils de Gilles.

Le fief te Steemans, en I5I4 à Florentine de Rechem,
fille de George.

Le fief te Woestine vers I52o à Daniel Bossier.

Les fiefs de Spaux, de Spoes, te Doorpe, te Moreels,etc.

BAILLIS DE LA SEIGNEURIE ET DU VILLAGE DE RECHEM

COWADER I637;
L. Mortier I645;

Pierre Thiersonne I652;

Jean Lievens I662-I669;

Gilles Reynaert I68o-I68I;

Jooris Nieulaet I682-I7I7;

Louis Marcou Nieulaet I72o;

Josse Blondeel I72I;

Paul Joachim Amerlinck I723-I737;

Jacques Delputte I74I-I774;

Jacques François Lambelin I779-I784;

Jean Baptiste Margo I785-I788.

BOURGMESTRES DE LA SEIGNEURIE ET DU VILLAGE DE RECHEM.

MARTIN Le Pla I669-I67I ;
Jean du Courouble I682;

Pierre Leperre I686;

Jacques De le Porte I688;

Jean Dael I69o-I692;

Jacques Dael 1694-1702;
Antoine Chombar 1710-1717;
Jacques Delporte 1720-1737;
Jean Baptiste Le Man 1739-1754;
Jean Baptiste Margo 1763-1769;
Balthazar Dhallewin 1770-1772;
Jacques Le Man 1774-1779;
Jean Baptiste Margo 1782-1783;
Pierre Joseph Delputte 1785;
Joseph Dhallewin 1792;
Jean François Delporte 1801-3 juillet 1804 où il meurt;
Jean Baptiste Dhallewin 1804-1812;
Marc Jacques Capelle 1813- 11 novembre 1830;
Auguste Joseph Decoene 12 novembre 1830-1864;
Jean Baptiste Dal 4 février 1864-9 mars 1878 où il meurt;
Jean François Delporte 4 avril 1878.

GREFFIERS DU VILLAGE DE RECHEM

P Mortier 1662-1688 ;
•X. Mortier 1690;
A. Goethebeur 1694-1704;
Jean Goetghebeur 1710-1733;
Jacques Debrabandere 1735-1749;
Jacques Debrabandere 1751-1788;
Pierre François Debrabandere 1792.

Déclaration que font les bailli, bourgmestre et échevins de la commune de Rechem en 1686 touchant les noms des principaux propriétaires et adhérités de la même commune.

Le Seigneur de Rechem;
Le Prince de Rache;

Le Seigneur Conseiller Muysart;
Les Seigneurs Lippens;
Monsieur René van der Gracht;
Les hoirs Sébastien Warrenghien;
Madame de Mallenoy;
Pierre Le Perre;
Le Seigneur Gilles Blondel;
Olivier Ramon et consorts;
Monsieur Dallencourt;
Le Seigneur de Castert;
Le Seigneur de Wevelberghe;
Les enfants Gillebert Van Tombe;
Le Conseiller Mondet;
Les hoirs André Guidin;
Le Seigneur Pierre Percou ;
Monsieur Fouquier;
Antoine Adams et Maximilien de Caluwe;
Les veuve et hoirs Grenu;
Le Seigneur Double.

INDEX DES PATRONYMES CITES (à l'exception les seigneurs)

ADAMS	Antoine	58
ADAMS	Thérèse	37
AMERLINCK	Paul Joachim	56
ARTIS	Pierre Joseph François	44
BARRAT	Jean	35
BECKES	Monsieur	23
BENY	Philippe François	41
BERCH	Jehan	07
BERCH	Marie	05, 07
BERCH	Pierre	05,07
BLANCKE	Jean	35
BLONDEEL	Josse	56
BLONDEL	Gilles	58
BOSSIER	Josse	07
BOUCHIER	Charles	07
BRAKELAIR	Jean Baptiste	42
BRAKELAIR	Marie Anne	47
BRAYE	Augustin Joseph	39
BRAYE	Curé	34
BRAYE	Jacques François	41
BRAYE	Martial	28, 39, 41
BRAYE	Pierre Joseph	44
BULTE	Marie Thérèse	44
CAELWAERT	Lauwekin	07
CAENEN	Gilles	07
CAPELLE	Marc Jacques	33, 57
CARDOEN	Hyacinthe Pépin	42
CARRE	Oste	07
CARYN	Jacques	07
CASTEL	François	16
CASTEL	Gilbert	16
CASTELAIN	Jean François	33
CASTELEYN	Jean	34
CATTEAU	Charles Louis	42
CHOMBAR	Antoine	57
COUCKE	Pierre Thomas	47

COUCLET	Chasseur	22
COULON	Alphonse Marie	44
COWADER	N.	56
CRACCO	Dominique	23
CUVELLE	Constantin Louis Joseph	42
DAEL	Jacques	57
DAEL	Jean	56
DAL	Jean baptiste	57
DALINCOURT	Monsieur	08, 58
DASSONVILLE	Marie Aimée	45
DE MALLENY	Madame	58
DEBBAUDT	Charles François	42
DEBRABANDERE	Jacques	57
DEBRABANDERE	Pierre François	57
DECALUWE	Maximilien	58
DECOENE	Auguste	44, 57
DECOENE	Frédéric Joseph	44
DEDEURWAERDER	Jacques	34
DEKIMPE	Joseph	42
DEKIMPE	Marie Thérèse	47
DELANNOY	Pierre	08
DELEPIERRE	Jeanne	46
DELEPORTE	Elisabeth	31
DELEPORTE	Jacques	56
DELOBEL	Pascal	35
DELPORTE	Jacques	57
DELPORTE	Jacques	09
DELPORTE	Jean François	09, 42, 57
DELPUTTE	Charles	45
DELPUTTE	Jacques	56
DELPUTTE	Jean Baptiste	45
DELPUTTE	Pierre Joseph	44, 57
DELSART	Charles Alexandre	38, 39
DELTOUR	Barbe Thérèse	47
DEMULLIER	Adrien	34
DESMARESCAUX	Gilles	41
DESMET	Dieric	07
DESMET	Etienne	07
DEVOLDRE	Jehan	07
DEVOLDRE	Josse	07

DEVOS	Curé	22
DEVOS	Eloi	07
DHALLEWIN	Balthazar	57
DHALLEWIN	Jean Baptiste	57
DHALLEWIN	Joseph	57
DHALLEWIN-SEYNAEVE	Ferdinand	34
DILLIES	Edouard Joseph	45
DILLIES	Pierre Léopold	45
DORNAERT	Jehan	07
DUBOIS	Officier	22
DUCOULOMBIER	Pierre Joseph	33
DUCOUROUBLE	François	31
DUCOUROUBLE	Jean	08, 56
DUMORTIER	Pierre Joseph	41
DURIETZ	Jean	41
DUVERLY	Ferdinand	14
FAIEELE	Pierre	40
FLAMENT	Pierre	32
FLAMENT	Thomas	08, 09
FOUCQUIER	Monsieur	58
FRAIPONT	Chasseur	22
FRIN	Marie Anne	47
GHELINK	Laurent	08
GHEQUIÈRE	Philippe	41
GHEYSSENS	Pierre	34
GHIERTS	Sergent	22
GLORIEUX	Jean Jacques Aloyse	44
GOETGHEBEUR	Jean	57
GOETHALS	Auguste Joseph	37
GOETHALS	Dominique	36, 37, 41
GOETHALS	Jean Pierre	37
GOETHALS	Jean Robert	37
GOETHALS	Paul	37
GOETHEBEUR	A.	57
GOFFET	David	07
GORT	Antoine	35
GRAUX	Charles	23
GRENU	Veuve	58
GRYSON	Jacques	18
GUIDIN	André	58

GUIDIN	François	09
GUIDIN	Nicolas	09
HESIUS	Godefroid	30, 35
HOLLEBECQ	Marie Thérèse	44
JUVET	Pierre	31
KLECZKOWSKI	Capitaine	21, 22
LAMBELIN	Jacques François	56
LAMBELIN	Marie Thérèse	33
LAMBIN	Isambart	08
LEMAITRE	Jean dominique	41
LEMAITRE	Marie Thérèse	45
LEMAN	Charles	32, 36, 37, 41
LEMAN	Jacques	57
LEMAN	Jean Baptiste	57
LEPERRE	Pierre	08, 56, 58
LEPLA	Martin	56
LESAFFRE	Pierre Joseph	39
LEZY	Walerand	08
LIBERT	Pierre François	45
LIBERT	Pierre Joseph	45
LIETAER	Jacques	47
LIETAER	Thérèse	14
LIEVENS	Jean	56
MACQUET	Jean	34
MAES	Hannekin	07
MAES	Josse	07
MARGO	Jean Baptiste	56, 57
MARINS	Pierre	15
MARVIN	Wallerand	34
MILLINET	Monsieur	23
MONTIGNIES	Henri Charles	47
MONTIGNIES	Jean Baptiste	47
MONTIGNIES	Louis Dominique	47
MONTIGNIES	Louis Joseph	47
MORTIER	Bernard	47
MORTIER	Catherine	31
MORTIER	L.	56
MORTIER	Michel	07
MORTIER	P.	57
MORTIER	Pierre	46

MORTIER	X.	57
MUYSSART	Conseiller	08, 58
NEVEJEAN	Désiré Louis Hubert	44
NIEULAET	Jooris	56
NIEULAET	Louis Marcou	56
NOLET	Roger	07
NUTIN	Michel	07
NUTIN	Willekin	07
PARENT	Antoine	08
PASBRUGGHE	Adrien	35
PERCOU	Pierre	58
PORTEMONT	Jean François	41
RAMAERT	Roger	07
RAMON	Olivier	58
RENARD	Jean François Joseph	42
REYNAERT	Gilles	31, 56
ROUSSEL	Henriette	27, 28, 40
SIX	Curé	33
SMEETS	Officier	22
SNELLAERT	Pieter	07
SNORRE	Hannekin	07
SOETE	Pierre	17
SPILTHOORN	Charles Louis	23
STALLAIN	Antoinette	36
TERRIN	Gaspard	07
TERRIN	Jacques	07
THIERSONNE	Pierre	56
TKINT	Robert	07
TKINT	Willekin	07
TROSSE	Nicolas	31, 36
VALCKE	Josse	07
VANDALE	Guillaume	07
VANDALE	Josse	07
VANDEN GRACHT	Monsieur	08
VANDEN GRACHT	René	58
VANDENBERGHE	Antoine	32
VANDENBERGHE	Wauter	07
VANDENBROELE	Jehanne	05
VANDENHOUTE	Hannekin	07
VANDERWOESTYNE	Elisabeth	47

VANDERWOESTYNE	Jeanne	31
VANDEWEGHE	Jean Louis Joseph	43
VANEECKE	Charles Eugène Joseph	43
VANEECKE	Louis Joseph Benoît	43
VANGEERSDAELE	Pierre François	41
VANHEESE	Godefroid Adrien	35
VANHEULE	Rosalie	45
VANLEDE	Octavie	47
VANRAES	Catherine	14, 15, 18
VANSTEENKISTE	François Joseph	41
VANTOMBE	Gilbert	58
VERDUYN	Anne marie	39
VERHEULST	Françoise	45
VERMOTE	Charles	27
VERMOTTE	Léon	27
VERSTEL	Jean	17
VIAENE	Antoine	17
VIELLE	Michel	16
VOLCKAERT	Josse	34
WARRENGHIEN	Sébastien	58
WASTIN	Antoine	07
WEVELBERGHE	Monsieur	08
WICART	Jean Baptiste	45, 46
WICART	Lucien Joseph	45
WILLE	Pierre	34
WILLEMYS	Charles Borromée	43

NOTES MANUSCRITES

Ces notes se trouvent dans l'édition en ma possession

- P8 Nouveau mobilier de l'église acheté en 1659-60 voir comptes de l'église.
- P9 Siège de la seigneurie de Sbruwars, aujourd'hui Lombaert.
Siège de la seigneurie de Steinbourg, aujourd'hui Van Fleteren.
- P40 Suite de la liste des curés:
Pierre PIETERS né à Nieuwcapelle le 02/10/1849, vicaire à Emelghem 1874, à Pittem? 1875, à St michel de Roulers 87; curé à Zandvoorde lez Ostende 1892, à Reckem 99. Démissionnaire 22/04/1920. Décédé à Ardoye le 21/07/1930.
Edmond HAETSIER? Né Harlebeke le 26/01/1860, professeur au collège de Mouscron 85, vicaire à Beveren lez Roulers 10/06/1896, à Heyst 1902; curé à Wulveringham? 1909, à Reckem 1920. Démissionnaire 1935. Décédé à Menin le 04/08/1938.
Alexandre BANCKAERT né à Alost le 25/03/1876, vicaire à Comines, curé à Reckem en août 1935.
- P44 Suite de la liste des vicaires:
Alphonse Marie COULON, curé du Mont d'Halluin 1886. Démissionnaire. Décédé à Halluin le 28/12/1927.
Félix VANDENBERGHE né à Poperinghe en 1873, décédé à Reckem en 1910.
Prosper HOLVOET né à Avelghem le 18/01/1878, actuellement retraité à Boitsfort.
Achille BAERT né à Poperinghe le 18/03/1881, vicaire à Nassoutre?; curé à Mannekensvere? 1920, à Pollinchove 1933, à Reckem en décembre 1940.
Edouard Joseph VUYLSTEKE né à Poperinghe le 20/02/1880, professeur à Ostende 1904, à Enghien 1909, vicaire à Reckem 1920, à Westoutre 1931; curé de Wilskerke 1939.
Henri REMAUT né à Ledeghem le 08/05/1902, vicaire à Reckem 1931, à Hooglede 1938.
J. VANDEWEGHE né à Iseghem le 21/03/1910,... vicaire à Reckem en mars 1938.
- P46 Suite de la liste des prêtres natifs de Reckem:
Le très révérend Père Antonin WICART, frère du bourgmestre, supérieur général de l'Institut des Joséphites.
Jean Baptiste DELPORTE curé à Comines.
Achille DELNESTE curé à Heule-Watermolen.
Léopold WYSEUR curé à Zerkegem.
Joseph DELRUE directeur des Dames de Marie à Mouscron.
Léon LANDRIEUX vicaire à Comines.
Marcel DELRUE professeur au petit séminaire de Roulers.
- P53 Juste avant le chapitre concernant les autres seigneuries:

Cette ferme entourée d'eau, ils en sont propriétaires avec les biens les entourant , elle n'est pas propriété de Van den Leer et ne dépend pas de cette juridiction. La propriété a été vendue avec les titres de propriété.

Juste après "Le Hofgoed, de 25 bonniers, était loué en 1562 au pris de 20 livres de gros"

Cent ans plus tard ils ont loué 2 *gemenden* (1 bonnier) *omtrent* 1 livre et demi de gros soit 3 fr.

P54 Seigneurie ten Dale:

La gendarmerie indique que cette propriété est un bocage (l'eau affleure du sol).

P55 Le fief de Heuvelberghe:

Wevelsberge est la seigneurie du Triloy actuellement propriété de Hector WYSEUR qui est en possession d'un plan terrier de la seigneurie fin 18^e siècle.

P57 Suite de la liste des bourgmestres:

VANDENBROUCKE

Jean Baptiste WICART ...-1921

Martial VROMAN 1921-1953

Germain DECLERCQ 1953-

COMPLEMENT A L'HISTOIRE DE RECKEM

Une Nouvelle Page de l'Histoire de Reckem.

La date la plus ancienne que nous trouvons pour Reckem, c'est celle du 14 Mars 1163. En ce jour, le Pape ALEXANDRE, dans une lettre, ordonna à HENRI, Archevêque de Reims, de ne point différer à restituer au porteur de la présente lettre, l'Eglise de Reckem dont celui-ci avant été dépouillé par S. Evêque de Tournai (*Martene et Durand amplissima collectio. T. II col. 689*). C'est là une preuve incontestable de l'existence de la paroisse de Reckem à cette époque.

Au commencement du treizième siècle, Aélis de Tenremonde, donne à l'abbaye de Ravensberg, sa dîme d'Albeke avec ses dépendances, situées à Reckem, Mouscron, Rodelinghem, trois villas y attenantes, du consentement de son frère Roger de Marck, chevalier, duquel elle avait reçu cette dîme. Cette donation est approuvée au mois de Mars 1209, par Philippe, Marquis de Namur et Gouverneur de la Flandre et du Hainaut, confirmée au mois de Juin 1211, par Gosuin, Evêque de Tournai, et ratifiée par les fils d'Aélis, Gérard, Seigneur de Grimberghe, le 20 Septembre 1211, et Wilhem de Grimberges, chevalier, Seigneur de Boiscure, au mois d'Avril 1233. (Archives de l'abbaye de Ravensberghe, dit *Outhof*, analysées par E. de Coussemaker, dans le t. VI des Annales du comité flamand de France, pages 254, 255 et 263.)

En Juin 1217, nous trouvons un Thierry de Rechem, mentionné dans l'acte suivant : *Siger de Moscre, chevalier, fait savoir que Sohekin de Halewin, son petit-fils, a reconnu n'avoir aucun droit sur la dîme de Halewin, et s'est engagé pour lui et ses héritiers, à payer 28 sous de rente au chapitre de Saint-Pierre, avec Daniel de Halewin, alors bailli d'Alost, et Thierry de Rechem pour caution.* (Cartulaire de S. Pierre de Lille.)

Gilles de Rechem était bailli de la chatellenie d'Ypres en 1407, 1409, 1414 et 1415. (*Sanderus Flandria Illustrata I. 385*)

Voici les privilèges du seigneur de Reckem : Il prélevait le dixième denier à la vente, il avait le droit de tonlieu, les biens trouvés, les biens vacants, les biens des étrangers, la moitié des biens des bâtards (l'autre moitié retournait au côté paternel); il recevait 10 livres et 20 sols parisis de droit de chambellan, et lorsqu'un fief changeait de propriétaire par vente ou décès, il recevait 15 deniers sur 240, et double rente à la mort du propriétaire du fief. Il avait un bailli, quatre échevins, et un sergent pour exercer la justice conjointement avec les trois échevins de la seigneurie de Sbruwars. Il pouvait imposer une amende de 3 livres parisis au maximum, et il avait quatre arriere fiefs dont voici les noms en 1502 : Wouter de Rechem, Antoine Van der Bare, Joos de Langhe (qui a un bailli et trois échevins : Seigneurie de Sbruwars), et l'enfant de Josse Volder (qui a un bailli.)

Le fief de Castert était grand de 22 bonniers, et tenu de Roncheval; déjà en 1502 un moulin appartenait à ce

fief. En 1757, ce fief était la propriété de la veuve de Philippe de Lannoy.

Dans les registres des chartes de l'audience, conservées au dépôt des archives départementales de Lille, nous lisons plusieurs lettres de remissions et de rappel de ban accordées à des habitants de Reckem. Nous croyons inutile de relater ici ces rixes de cabaret ou autres disputes qui ont provoqué ces crimes. Nous nous contenterons de citer les noms des amnistiés : François de Rechem en 1456; Josse Nuttin en 1544 ou 1545; Charles Van de Voorde en 1554; Malin Meersman en 1568; Michel Crucke et Jean De la Motte en 1624 ou 1625; Noël de Halewin en 1634 ou 1635.

Le 1^{er} Août 1706, lors du siège de Menin, l'hôpital de l'armée du prince Eugène se trouvait à Reckem.

Voici quelques détails supplémentaires sur Monsieur Pierre-Joseph Le Saffre : Il naquit à Wervicq le 5 Octobre 1752, fut ordonné prêtre à Tournai en 1776, fut nommé Vicaire à Bousbecques en 1777, à Dottignies en 1779, et à Moen en 1787, Curé à Reckem en Janvier 1803, et il y mourut le 15 Août 1832.

Nous pouvons ajouter un prêtre à la liste de ceux que nous avons donnés comme natifs de Reckem : Antoine-Joseph Delecluse, né le 9 Juin 1757, fils de Joseph et de Marie-Joseph Hespel, fut professeur au collège de Courtrai, après la suppression des Jésuites, fut coadjuteur de M. Barthelemi Rohart, Curé de Mouscron, en Novembre 1782, puis

Vicaire à Mouscron en Février, 1784 ; il devint en 1... Curé à Espierres, où il mourut subitement le 23 janvier 1814.

A l'extrémité du village se trouve un bois qui porte le nom de *bois de gibet*. Nous croyons que c'est à l'endroit où le Seigneur de Mouscron, dans l'ancien temps, pendait les malfaiteurs. Notre assertion est basée sur le passage suivant, extrait d'un compte très-intéressant de l'Eglise de Mouscron en 1545 :

De la Vesve et h Simon Carrette por XII^c de terre en pret en Recquem tenu du Spickere et ten au chemin de la justice de Mouscron VIII^e an de cense XI^{lib}.

Les habitants de Reckem ont reçu de grands avantages par suite de la construction du pavé qui traverse leur village, et qui fait le trait d'union entre le pavé de Lille à Menin, et celui de Tourcoing à Courtrai.

Il est sans doute curieux de connaître les frais occasionnés par ce travail, exécuté en 1843.

Voici la répartition des sommes versées à cet effet :

L'Etat ... Frs	45,000-00
La Province ...	66,447-50
Menin ...	27,896-46
Mouscron ...	22,038-20
Reckem ...	<u>16,512-84</u>
Total ... Frs	117,895-00

Voilà quelques faits que nous avons glanés de divers côtés et que nous avons jugés dignes d'intéresser les lecteurs.